

*Première année  
de fonctionnement  
de la COR*



**Communauté** de communes  
de l'**Ouest Rhodanien**

# SOMMAIRE

3	EDITO
4	2014 EN UN CLIN D'ŒIL
7	COMPÉTENCES
8	FONCTIONNEMENT
10	LES 76 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN 2014
12	COMMISSIONS
13	DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
34	SERVICES TECHNIQUES & EQUIPEMENTS
46	RESSOURCES
54	GLOSSAIRE

# ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

*Ce rapport retrace la première année de fonctionnement de la COR, Communauté de l'Ouest Rhodanien, une nouvelle Communauté de Communes née de la fusion des trois anciennes communautés du Pays d'Amplepuis-Thizy, de la Haute Vallée d'Azergues et du Pays de Tarare.*

*Cette nouvelle Communauté, nous l'avons voulue à l'échelle d'un territoire suffisamment vaste et peuplé, riche en activités économiques et humaines, doté d'une attractivité suffisante pour pouvoir exister dans le nouveau paysage politique, économique et social départemental, et qui soit à même d'assurer à terme son développement et son avenir au cœur du nouvel espace régional "Rhône-Alpes-Auvergne".*

*Année de structuration et de transition, 2014 aura été celle de la mise en place et de l'organisation des nouveaux services communautaires et du renforcement de l'indispensable cohésion de notre territoire, par la généralisation de nos interventions (compétences) communautaires dans les domaines de l'assainissement, de l'habitat, du soutien à nos communes (service ADS\*) et à leurs écoles (informatique, natation scolaire).*

*La cohésion de notre territoire autour de ses villes-centre a également été affirmée par le partage d'un projet commun de requalification urbaine, notamment à TARARE où la COR a décidé de s'impliquer fortement, avec le réaménagement de l'entrée ouest et du quartier de la gare, en accompagnement du projet de nouvel hôpital porté par la ville.*

*Bonne lecture à toutes et à tous.*

*Michel MERCIER, Président de la COR*



# 2014

## Janvier

› **1<sup>er</sup> janvier**  
**Naissance de la COR**

› **13 Janvier**  
Conseil Communautaire

› **22 janvier**  
Comité de Pilotage OCMMR

## Février

› **12 Février**  
Bureau Communautaire

› **19 février**  
Conférence des maires à Tarare

## Mars

Première lettre d'information sur la COR

Mise en ligne du site internet de la COR [www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr)

Enquête auprès des communes sur les Ressources Humaines

› **3 mars**  
Comité de Pilotage OCMMR

› **12 mars**  
Conseil Communautaire

## Avril

› **4 Avril**  
Conseil Communautaire  
• Election du Président, des 14 Vice-Présidents et des 10 membres du Bureau

› **28 Avril**  
Conseil Désignation des représentants aux divers organismes

## Mai

Évaluation du Programme LEADER\*

› **7 Mai**  
Bureau Communautaire  
• Constitution des commissions et désignation des membres  
• Désignation des représentants aux divers organismes  
• Conférence des maires à Lamure-sur-Azergues

› **19 mai**  
Comité de Pilotage OCMMR

› **28 Mai**  
Bureau Communautaire

## Juin

› **4 juin**  
Challenge mobilité Rhône-Alpes en partenariat avec l'ADEME et la Région Rhône-Alpes

› **19 Juin**  
Bureau Communautaire  
• Adhésion à l'ADPM (Association pour le Développement et la Promotion des Marchés)  
• Convention de partenariat avec Shopping Actif

› **21 juin**  
LACAMOA

› **22 juin**  
Triathlon du Lac des Sapins

› **23 juin**  
Rendu de l'évaluation LEADER\*

› **26 juin**  
Installation de la commission assainissement.

## Juillet

› **2 Juillet**  
Conseil Communautaire  
• Maintien de la compétence Assainissement  
• Compétence facultative natation scolaire  
• Compétence facultative Informatisation des écoles  
• Service commun ADS\*  
• Convention d'objectifs EPORA / COR / Ville Tarare  
• Maintien de la compétence assainissement à l'échelle de la COR.

› **10 Juillet**  
Bureau Communautaire

› **14 juillet**  
Concert Scoop

› **15 juillet**  
Intégration des services assainissement du Syndicat d'assainissement du Pays de Tarare, de Dième, Joux, Les Sauvages, Saint-Appolinaire, Saint-Clément-sous-Valsonne, Tarare et Valsonne.

› **17 juillet**  
Conférence des maires à Cublize

› **19 et 20 juillet**  
Pause Gourmande en Beaujolais Vert

› **26 juillet**  
Spectacle pyrosymphonique

› **26 et 27 juillet**  
Naturolac

## Août

# EN UN CLIN D'ŒIL

## Septembre

### › 4 septembre

Comité de Pilotage Stratégie Commerce & Artisanat

Réunion de concertation avec les organisations syndicales pour la préparation des élections professionnelles

Septembre 2014 : Candidature à l'AMI\*  
Plateforme locale de la Rénovation Énergétique de l'Habitat privé

### › 9 au 14 septembre

Dans le cadre du programme de coopération "Mise en Selle", un groupe d'habitant du Beaujolais Vert rejoint le Parlement Européen à Strasbourg en vélo à assistance électrique

### › 11 Septembre

Conseil Communautaire

- Maintien et restitution des compétences
- Approbation des compétences nouvelles
- Création du comité technique commun

### › 15 septembre

Première réunion des groupes de travail Ressources Humaines

### › 23 septembre

Journée de cohésion des agents de la COR, intervention du Président

### › 29 septembre

Première réunion du groupe de pilotage Ressources Humaines

## Octobre

### Lettre d'information sur le pacte fiscal

### › 1<sup>er</sup> octobre

Création du service ADS\*

### › 8 octobre

Conférence des maires à Tarare / signature du pacte fiscal

### › 13 Octobre

Bureau

Subvention à J'aime Mes Boutiques

### › 20 Octobre

Conseil Définition de l'intérêt communautaire

Création d'une pépinière commerce multi-sites

Institution d'une nouvelle taxe de séjour

### › 25 Octobre

I LAC IT

### › 31 octobre

Dépôt officiel de la candidature LEADER\*

## Novembre

### › 12 et 24 novembre

Réunions d'information sur la mise en accessibilité des commerces

### › 13 Novembre 2014

Bureau Communautaire

### › 13 novembre

Réunion de toutes les secrétaires de mairies du territoire

## Décembre

Premier numéro de 36

Renouvellement du partenariat entre la Caisse des Dépôts et des Consignations et la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien pour le service de base d'aide à la création d'entreprises

### › 4 Décembre

Bureau Communautaire

### › 4 décembre

Elections professionnelles pour le Comité Technique commun et les Commissions Administratives Paritaires gérées par le CDG69

### › 5 décembre

Comité de pilotage final : convention 2012-2014 du service de base d'aide à la création d'entreprises

### › 8 décembre

Première réunion du Comité Technique commun

### › 11 Décembre

Conseil Débat d'Orientation Budgétaire 2015

Création du CHSCT commun

### › 17 Décembre

Bureau Communautaire

# LA COR

Elle regroupe les 36 communes suivantes :

*Affoux, Amplepuis, Ancy, Chambost-Allières, Chenelette, Claveisolles, Cours-la-Ville, Cublize, Dareizé, Dième, Grandris, Joux, Lamure-sur-Azergues, Les Olmes, Les Sauvages, Meaux-la-Montagne, Pontcharra-sur-Turdine, Pont-Trambouze, Poule-les-Echarmeaux, Ranchal, Ronno, Saint-Appolinaire, Saint-Bonnet-le-Troncy, Saint-Clément-sous-Valsonne, Saint-Forgeux, Saint-Jean-la-Bussière, Saint-Just-d'Avray, Saint-Loup, Saint-Marcel-l'Eclairé, Saint-Nizier-d'Azergues, Saint-Romain-de-Popey, Saint-Vincent-de-Reins, Tarare, Thel, Thizy-les-Bourgs, Valsonne*

*La COR est un EPCI : Etablissement Public de Coopération intercommunale. Elle a la charge de différentes compétences que lui ont déléguées ses communes membres dans une volonté de coopération et de solidarité.*

LA COR EST NÉE LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014

50162 HABITANTS

577 KM<sup>2</sup>

LE SIÈGE : 3 RUE DE LA VENNE À TARARE

# LES COMPÉTENCES DE LA COR EN 2014

## Aménagement de l'espace communautaire

Aménagement et Commercialisation de Zones d'Activités comme la Zone des Portes du Beaujolais à Thizy-les Bourgs ou encore la Zone Actival sur Les Olmes.

## Développement économique

Animation des pépinières et des hôtels d'entreprises, soutien au commerce et à l'artisanat, aux unions de commerçants et d'artisans, pépinière multi-sites, Bourses des locaux vacants, conseil et aide à la création d'entreprises.

## Développement Durable

Mise en œuvre de programmes de rénovation énergétique, campagne de sensibilisation, plateforme de rénovation énergétique pour conseiller les habitants dans leurs démarches de travaux, de rénovation et d'habitat, actions en lien avec la charte forestière.

## Collecte et traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés

Gestion des déchetteries, collectes des ordures ménagères, actions de sensibilisation au tri.

## Assainissement

Assainissement collectif et non collectif sur toutes les communes de la COR.

## Politique du logement social d'intérêt communautaire

Aides directes aux propriétaires occupants et aux bailleurs pour la rénovation des logements.

## Création aménagement et entretien de la voirie communautaire

Travaux de rénovations et d'entretien.

## Actions en faveur du tourisme

Gestion du Lac des Sapins, soutien aux manifestations touristiques, actions de développement, chemins de randonnée, gestion de la taxe de séjour.

## Protection et mise en valeur de l'environnement sur le territoire communautaire

Contrats de rivières, lutte contre les inondations des bassins versants des rivières Rhins, Azergues, Brévenne-Turdine et cours d'eau de ces bassins versants.

## Action sociale

Mise en réseau des acteurs de la petite enfance, Financement du Relais Assistantes Maternelles, de la Halte-Garderie et du centre social Vivre en Haut Beaujolais.

## Sports

Apprentissage de la natation scolaire pour les écoles du territoire.

## Culture et jeunesse

Organisation d'événements, et soutien à différentes actions culturelles.

## Informatique Multimédia

Informatisation des écoles.



## LE FONCTIONNEMENT

Plusieurs instances administrent la Collectivité :

### Le Comité Exécutif

Composé du Président et des 14 Vice-Présidents qui ont reçu de la part du Président des délégations spécifiques :

#### Président

Monsieur Michel Mercier  
Préside le Comité Exécutif

#### 1<sup>er</sup> vice-président

Monsieur Bruno Peylachon  
Développement économique

#### 2<sup>e</sup> vice-président

Monsieur Michel Lachize  
Assainissement et Gestion des rivières

#### 3<sup>e</sup> vice-président

Monsieur Jacques Nové  
Gestion des déchets

#### 4<sup>e</sup> vice-président

Monsieur Jean-Jacques Carletto  
Urbanisme et Mutualisation des services

#### 5<sup>e</sup> vice-président

Monsieur Jean-Pierre Goudard  
Développement durable  
et gestion des fonds européens

#### 6<sup>e</sup> vice-président

Madame Annick Guinot  
Culture, Politique de la ville, Jeunesse



#### 7<sup>e</sup> vice-président

Monsieur Pierre Gueydon  
Patrimoine communautaire,  
Travaux sur les bâtiments

#### 8<sup>e</sup> vice-président

Monsieur Gérard Mourey  
Tourisme, Lac des Sapins

#### 9<sup>e</sup> vice-président

Madame Josée Perrussel-Batisse  
Centre nautique et équipements sportifs,  
Services à la population

#### 10<sup>e</sup> vice-président

Monsieur Patrick Auray  
Habitat

#### 11<sup>e</sup> vice-président

Monsieur Dominique Despras  
Communication, Circuits-courts

#### 12<sup>e</sup> vice-président

Monsieur Guy Hofstetter  
Informatique, S.I.G, Économie Numérique

#### 13<sup>e</sup> vice-président

Monsieur Denis Longin  
Voiries

#### 14<sup>e</sup> vice-président

Madame Sylvie Martinez  
Commerce et Artisanat

Il se réunit en principe toutes les semaines, à la demande du Président pour procéder à des échanges d'informations et donner son avis sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour arrêté par le Président.

Il s'est réuni **15 fois en 2014**.



Ancy



Chambost-Allières



## Le Bureau Communautaire

Composé de **25 membres**. Le Président, les 14 Vice-Présidents et 10 autres membres : Colette Darphin (Thizy-les-Bourgs), Didier Fournel (Amplepuis), David Gianone (Pont-Trambouze), Guy Joyet (Saint-Romain-de-Popey), Philippe Lorchel (Ronno), Christelle Passinge (Saint-Forgeux), Bernard Rossier (Lamure-sur-Azergues), Alain Servan (Tarare), Patrice Verchère (Cours-la-Ville), Anne-Marie Vivier-Merle (Les Olmes)

Le Bureau se réunit au complet (en formation délibérative) en principe toutes les trois semaines.

Il peut également être convoqué par le Président pour toutes questions présentant un caractère d'urgence.

Les réunions de Bureaux ne sont pas publiques.

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, à l'exception des compétences relevant exclusivement du Conseil Communautaire.

Lors de chaque réunion du Conseil, le Président rend compte de ses travaux et décisions ainsi que de ceux du Bureau.

Il s'est réuni **9 fois en 2014**.

## Le Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire règle par ses délibérations les affaires relevant de la compétence de la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien, et notamment :

- Il donne son avis toutes les fois que cet avis est requis par les lois et règlements ou qu'il est demandé par les représentants de l'Etat dans le Département.
- Il participe dans les conditions fixées par le présent règlement au débat sur les orientations générales du budget.
- Il peut émettre des vœux sur toutes les questions d'intérêt local.
- Il procède à l'élection du Président, des membres du Bureau et à la désignation de ses membres ou délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs.
- Il vote les budgets et les décisions budgétaires modificatives.
- Il délibère sur le Compte Administratif qui lui est annuellement présenté par le Président.

Le Conseil Communautaire fixe la liste des emplois dont la création est nécessaire au bon fonctionnement de la Communauté. Le Président nomme ensuite par arrêtés sur les emplois créés.

Il est composé de **76 conseillers titulaires et de 27 conseillers suppléants**.

Il s'est réuni **8 fois en 2014**.

## La Conférence des Maires

Conformément à l'article L5211-40 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président peut procéder à la consultation des Maires des communes membres, soit sur la demande du tiers des communes, soit à la demande de l'assemblée délibérante, soit à son initiative.

**4 Conférences de Maires ont eu lieu en 2014.**



Chénelette



Claveisolles

## LA COR

### Les 76 conseillers communautaires en 2014

#### Affoux



Michel DEGRANDI

#### Amplepuis



René PONTET



Jean-Jacques CARLETTO



Didier FOURNEL



Séverine FARGEOT



Angélique GONIN-FARGEOT



Virginie JANDET



Emmanuel GIRARD



Serge VOYANT

#### Ancy



Christine DE SAINT JEAN

#### Chambost-Allières



Philippe BONNET

#### Chénelette



Bernadette BLEIN

#### Claveisolles



Dominique DESPRAS

#### Cours-la-Ville



Patrice VERCHERE



Michel LACHIZE



Annie DEVEAUX



Ginette MANARY



René MILLET



Frédéric GASCON

#### Cublize



Olivier MAIRE



Julie BOCHARD

#### Dareizé



Bernard ROUX

#### Dième



Hubert ROCHE

#### Grandris



Jean-Pierre GOUDARD



Colette FORY

#### Joux



Guy HOFSTETTER

#### Lamure-sur-Azergues



Bernard ROSSIER

#### Les Olmes



Anne-Marie VIVIER-MERLE

#### Les Sauvages



Annick GUINOT

#### Meaux-la-Montagne



Gérard MOUREY

#### Pontcharra-sur-Turdine



Jacques NOVE



Georges CLUGNET



Nathalie ESTIENNE

#### Pont-Trambouze



David GIANONE

#### Poule-les-Echarmeaux



Françoise MELINAND

#### Ranchal



Denis LONGIN

#### Ronno



Philippe LORCHEL

---

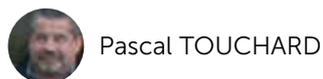
### *Saint-Appolinaire*



Pascal REYNARD

---

### *Saint-Bonnet-le-Troncy*



Pascal TOUCHARD

---

### *Saint-Clément-sous-Valsonne*



Sylvie MARTINEZ

---

### *Saint-Forgeux*



Gilles DUBESSY



Christelle PASSINGE

---

### *Saint-Jean-la-Bussière*



Pierre GUEYDON

---

### *Saint-Just-d'Avray*



Christine GALILEI

---

### *Saint-Loup*



Jean-Pierre JACQUEMOT

---

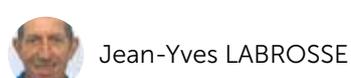
### *Saint-Marcel-l'Éclairé*



Hervé DIGAS

---

### *Saint-Nizier-d'Azergues*



Jean-Yves LABROSSE

---

### *Saint-Romain-de-Popey*



Guy JOYET



Géraldine CHEVRET

---

### *Saint-Vincent-de-Reins*



Jean-Pierre LEITA

---

### *Tarare*



Bruno PEYLACHON



Josée PERRUSSEL-BATISSE



Alain SERVAN



Jean Paul DUPERRAY



Philippe TRIOMPHE



Alain PERONNET



Fabienne LIEVRE



Fabienne VOLAY



Rachelle GANA



Jean-Marc BUTTY



Laura GAUTIER



Mylène LAURENT



Thomas CHADOEUF-HOEBEKE



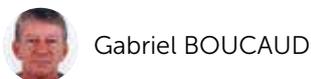
Najet AERNOUT



Céline LACOURBAS

---

### *Thel*



Gabriel BOUCAUD

---

### *Thizy-les-Bourgs*



Michel MERCIER



Patrick AURAY



Colette DARPHIN



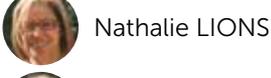
Daniel LARGENT



Cédric CHALON



Michèle LONGÈRE



Nathalie LIONS



Marion ROCHARD



Jérôme TOURNIER

---

### *Valsonne*



Patrick BOURRASSAUT

## LES COMMISSIONS

### FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

*présidée par M. Didier FOURNEL*

32 titulaires et 5 suppléants.

Elle s'est réunie 1 fois en 2014

Le 28/07/14 :

- Présentation des budgets 2014

### ÉCONOMIE

*présidée par M. Patrice VERCHERE*

32 titulaires et 4 suppléants.

Elle s'est réunie 2 fois en 2014.

Le 08/09/14 :

- Présentation du service économique de la COR
- Orientations économiques du mandat.

Le 20/11/14 :

- Présentation du diagnostic économique de la COR par la MDEF du Pays Beaujolais Elargi
- Réflexion quant à la mise en place d'un dispositif d'aide à la création d'emplois
- Prix du foncier sur les zones artisanales de la COR
- Débat sur l'aide au commerce en milieu rural
- Présentation du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC).

### CULTURE - LOISIRS

*présidée par Mme Christelle PASSINGE*

31 titulaires et 8 suppléants.

Elle s'est réunie 1 fois en 2014.

Le 26/06/14 :

- Point sur la réflexion de la mise en place de la compétence Culture

### DÉCHETS

*présidée par M. David GIANONE*

26 titulaires et 4 suppléants.

Elle s'est réunie 2 fois en 2014.

Le 01/09/14 :

- Renouvellement des contrats CUI des 2 agents de la brigade de nettoyage
- Consultation pour la fourniture d'un local DDS, l'aménagement d'une plateforme d'accueil pour 3 bennes et la mise en place d'une réserve incendie obligatoire pour la déchèterie de Saint-Marcel-l'Éclairé
- Proposition de renouvellement ou de suppression des marchés de prestations des déchèteries (Amplepuis-Thizy et Haute Vallée d'Azergues) et de collecte des bornes papier et verre (secteur Amplepuis-Thizy)
- Avancement du dossier de la redevance spéciale
- Consultation pour la mise en place d'une déchèterie mobile sur le territoire de la COR
- Mise en place d'une procédure pour sanctionner les dépôts illicites sur le territoire de la COR
- Consultation pour deux études "Agrandissement et mise en conformité de la déchèterie de Saint-Nizier-d'Azergues" et "Développement de la collecte des containers semi-enterrés sur le territoire"
- Harmonisation des tarifs des déchèteries.

Le 01/12/14 :

- Rendu de l'étude sur la mise en place de la redevance spéciale

### ASSAINISSEMENT

*présidée par M. Philippe LORCHEL*

30 titulaires et 11 suppléants.

Elle s'est réunie 2 fois en 2014.

Le 26/06/14 :

- Installation de la commission
- Présentation de l'état des lieux et des perspectives du service assainissement

Le 20/11/14 :

- Points sur les travaux en cours et à venir
- Présentation des travaux du DOB
- Propositions d'unification de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)
- Travaux d'uniformisation de la tarification de l'assainissement collectif
- Préparation du lancement d'opérations de réhabilitation de l'ANC.



Cours-la-Ville



Cublize

## LOGEMENT - URBANISME

*présidée par M. Bernard ROSSIER*

27 titulaires et 6 suppléants.

Elle s'est réunie 2 fois en 2014.

Le 11/06/14 :

- Bilan des PLH\* et PIG\* en vigueur sur les différents territoires de la COR.
- Présentation du calendrier pour 2014.
- Conséquences du désengagement des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme au 01/09/14 pour les communes hors RNU.
- Conséquences de la loi ALUR sur les documents communaux de planification de l'urbanisme (POS-PLU).

Le 11/09/14 :

- Bilan des opérations d'amélioration de l'habitat sur le territoire de la COR.
- Calendrier des échéances de la politique de l'habitat à l'échelle de la COR.
- Réponse aux attentes des communes en matière de changement de destination du bâti dans les espaces agricoles et naturels.
- Bilan du service de mutualisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme.
- Interrogation des représentants de la commune de Thel sur la nécessité pour la commune d'avoir un document d'urbanisme.
- Aide aux communes dans la rédaction des documents d'urbanisme.
- Loi ALUR et transfert possible des pouvoirs de police du maire en matière d'habitat.

## TOURISME - COMMUNICATION - NTIC

*présidée par Mme Colette DARPHIN*

31 titulaires et 4 suppléants.

Elle s'est réunie 1 fois en 2014.

Le 13/06/14 :

- Présentation de la communication de la COR : site internet et Magazine.
- Dossiers tourisme : voie douce, aménagement des ronds-points, taxe de séjour, PDIPR, étude de stratégie touristique.
- Informatique : travaux en cours.

## VOIRIE

*présidée par M. Guy JOYET*

34 titulaires et 12 suppléants.

Elle s'est réunie 1 fois en 2014.

Le 16/12/14 :

- Voirie communautaire.
- Travaux.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

*présidée par M. Alain SERVAN*

25 titulaires et 5 suppléants.

Elle s'est réunie 1 fois en 2014.

Le 10/12/14 :

- Présentation du Programme européen LEADER\*.
- Le Plan climat et son ambition "Territoire à énergie positive".
- La politique d'accueil.
- Tour de table : besoins et ambitions des communes en matière de développement durable.

## POLITIQUE DE LA VILLE - SERVICE A LA POPULATION

*présidée par Mme Anne-Marie VIVIER-MERLE*

20 titulaires et 2 suppléants.

Elle s'est réunie en juillet 2014 pour présenter les services à la population et la politique de la ville.

**Autres commissions :**

- La CCSPL (Commission consultative des services publics locaux) : elle s'est réunie le 18/07/2014.
- La Commission des achats : elle s'est réunie le 02/12/2014 et le 23/12/2014.
- La CAO (Commission d'appel d'offres) : s'est réunie les 27/06/2014, 16/07/2014, 30/07/2014, 18/09/2014, 30/10/2014 et 15/12/2014.
- La CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs).
- La CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges).



\* Voir Glossaire p. 54

# DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PÉPINIÈRES ET HÔTELS D'ENTREPRISES

CRÉATION D'ENTREPRISES

COMMERCES

CIRCUITS COURTS

TOURISME

ZONES D'ACTIVITÉS

TEPOS\*

LEADER\*

FAÇADES

HABITAT

**[** *Vice-Présidents référents*

**Bruno Peylachon** - *Développement économique*

**Sylvie Martinez** - *Commerce et Artisanat*

**Dominique Despras** - *Circuits courts - Agriculture*

**Patrick Auray** - *Habitat Logement*

**Gérard Mourey** - *Tourisme*

**Jean-Pierre Goudard** - *Développement durable  
et Fonds Européens*

# ZONES D'ACTIVITÉS

## Aménagement de la Zone ActiVal.

### Commune de Les Olmes

La COR aménage une Z.A.C\* à vocation économique à proximité du diffuseur Tarare-Est de l'A89. En cohérence avec les préconisations du SCOT\* du Pays Beaujolais, un secteur situé sur la commune de Les Olmes (Lieu-Dit les Grandes Terres) a été défini comme espace stratégique pour l'accueil des projets économiques (tènements plats facilement aménageables, proximité des axes viaires structurants et du diffuseur de l'A89, ...).

Superficie : 28 hectares pour 18 hectares commercialisables.

### Foncier

**1<sup>er</sup> avril 2014** : audience en appel pour les affaires Gilardon, Choitel, Billot et Debourg.

**1<sup>er</sup> juillet 2014** : Arrêts de la cour d'appel qui confirme le prix d'acquisition à 1.10 €/m<sup>2</sup>.

Le montant des indemnités s'est élevé à un peu plus de 133 000 €.

Le montant total des indemnités s'est élevé à un peu plus de 163 000 €.

**2 septembre 2014** : audience en appel pour l'affaire d'Albon.

**4 novembre 2014** : Arrêt de la cour d'appel qui confirme le prix d'acquisition à 1.10 €/m<sup>2</sup>. Le montant de l'indemnité (indemnité principale + indemnité de remploi) s'élève donc à 210 000 €.

**Décembre 2014** : versement des indemnités aux 5 propriétaires.

## Exploitants Agricoles

**6 mars 2014** : audience pour les affaires Mainand, Gilardon, Choitel, Coquard et Debourg. Les exploitants agricoles préconisaient de fixer les indemnités selon les bases du protocole d'indemnisation conclu le 16 août 2011 entre la Chambre d'agriculture, la FDSEA et les APRR. la Communauté de Communes fondait ses propositions indemnitaires sur les bases du protocole conclu le 18 février 2008 entre les chambres d'agriculture du Rhône et la Loire, les fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles du Rhône et de la Loire et les ASF dans le cadre de la construction de l'A89.

L'audience concernant l'affaire Mainand est reportée à une date ultérieure

**17 avril 2014** : jugements concernant les affaires Gilardon, Choitel, Coquard et Debourg qui fixent les indemnités selon les bases du protocole d'indemnisation conclu le 16 août 2011 entre la Chambre d'agriculture, la FDSEA et les APRR.

**29 avril 2014** : audience concernant l'affaire Mainand

**12 juin 2014** : jugement concernant l'affaire Mainand qui fixe les indemnités selon les bases du protocole d'indemnisation conclu le 16 août 2011 entre la Chambre d'agriculture, la FDSEA et les APRR.

**7 novembre 2014** : Suite à une erreur matérielle, jugement rectificatif concernant l'affaire Mainand. Le montant de l'indemnité s'élève à 343 000 €

**Décembre 2014** : versement des indemnités aux exploitants Gilardon, Choitel, Coquard et Debourg (le versement au GAEC Mainand se fera en février 2015).

## Aménagement de la zone Basse Croisette.

### Commune de Les Olmes

La COR étudie un projet d'aménagement commercial et d'activités sur la commune de Les Olmes sur la Basse Croisette, en continuité de la zone d'activité de La Croisette, à proximité de l'échangeur avec l'A89. Ce projet est prévu dans le cadre du document d'Aménagement Commercial du SCOT\* identifiant ce secteur comme prioritaire et stratégique pour le développement économique. Cet aménagement est voué accueillir le transfert de l'Intermarché de Pontcharra-sur-Turdine, un magasin de bricolage (Briconautes) et une jardinerie (Serres du Moulin). Il apparaît de plus, nécessaire de réfléchir l'articulation de ce projet commercial avec la zone actuellement existante de La Croisette et ses propres besoins d'évolution (l'entreprise Tra-C Industries souhaite s'étendre). Début 2014, une étude "4 saisons" a été lancée sous maîtrise d'œuvre du cabinet Mosaïque Environnement. Les premières visites sur les lieux ont mis en évidence la présence de certaines espèces protégées.



\* Voir Glossaire p. 54

## DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## ZONES D'ACTIVITÉS



### Requalification Zone d'Activités Ouest de Tarare

La requalification et le réaménagement de la zone d'activités Ouest (environ 10 hectares) constitue une problématique majeure dans la réflexion d'aménagement de la Ville de Tarare et de l'Ouest du territoire.

Cette zone est composée de nombreux secteurs vieillissants, présentant parfois d'importants signes de pollution, et nécessitant une mise aux normes ou une démolition pour répondre notamment aux besoins d'un développement économique endogène voire exogène.

L'objectif principal de la COR est de maîtriser le développement et la requalification de la zone d'activité Ouest en relation avec les autres projets économiques en cours ou à venir sur le territoire intercommunal.

#### Les enjeux :

- Recycler un site économique en perte de vitesse,
- Requalifier l'entrée de ville Ouest de Tarare et du Pays de Tarare,
- Redéfinir une programmation en lien avec les autres projets économiques du territoire,
- Anticiper l'adaptabilité des locaux existants et les projeter en fonction des différents besoins et de leur évolution,
- Optimiser l'usage du foncier et soigner l'aspect paysager afin de concevoir une zone d'activité de qualité
- Favoriser les connexions douces entre la zone d'activité et le centre-ville de Tarare

Pour mémoire, en juin 2013, une convention d'études et de veille foncière a été signée entre l'EPORA, la Communauté de Communes et la ville de Tarare pour concevoir un projet sur zone d'activités, adapté à son environnement urbain et économique, et définir les conditions nécessaires à sa réalisation.

Sous maîtrise d'ouvrage de l'EPORA, le cabinet ELAN a été mandaté pour réaliser les études urbaines et les études pré-opérationnelles nécessaires à la définition du périmètre d'action foncière et à l'élaboration d'un projet cohérent d'aménagement de la zone.

Le 12 mars 2014, la COR a autorisé l'EPORA à procéder à l'acquisition du tènement Bel Air situé 15 route de Paris à Tarare (parcelle AY 117) pour un montant de 900 000 €. Sur cette parcelle de 13 016 m<sup>2</sup> sont édifiés plusieurs bâtiments à usage industriel pour une SHON d'environ 7000 m<sup>2</sup>.

En 2014, EPORA a engagé des négociations avec les Teintureries de la Turdine pour acquérir un tènement d'environ 20 000 m<sup>2</sup> contigu au site Bel Air.

### Extension de la ZA Les Portes du Beaujolais

#### Commune de Thizy-les-Bourgs

La COR souhaite procéder sur 12 hectares environ à l'extension de la zone des Portes du Beaujolais située sur la commune de Thizy-les-Bourgs.

### Aménagement de la zone d'activités de Rébé

#### Commune d'Amplepuis

La COR va procéder à l'aménagement d'une zone industrielle et artisanale sur la commune d'Amplepuis (lieu-dit rébé). La surface cessible de cette zone est d'environ 33 610 m<sup>2</sup>. Le budget de cette opération est d'environ 900 000 €. Le Département participe à hauteur d'environ 230 000 €. La COR négocie avec l'entreprise Plattard qui souhaite s'implanter sur cette zone.

### Aménagement de la zone de la Folletière

#### Commune de Lamure-sur-Azergues et Chambost-Allières

La révision du PLU de Lamure-sur-Azergues va permettre l'implantation d'une surface de bricolage (Bricomarché) sur une parcelle d'environ 8000 m<sup>2</sup>, à proximité de l'Ecomarché déjà existant, et la création d'un espace à vocation économique en face du garage automobile en limite avec la commune de Chambost-Allières (4400 m<sup>2</sup> environ). En prévision de l'aménagement de cette zone et notamment les accès routiers sur la RD 385, la COR a décidé, en juillet 2014, de lancer une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation). Cette mission a été confiée au cabinet Oxyria.

### Aménagement du quartier gare

#### Commune d'Amplepuis

La COR est propriétaire de 6 parcelles sur la commune d'Amplepuis (quartier gare) dont la superficie est d'environ 13 300 m<sup>2</sup>.

En accord avec la commune d'Amplepuis, la COR souhaite aménager sur ces parcelles une zone à vocation économique. En septembre 2014, la COR a recruté le cabinet Réalités pour réaliser un plan d'aménagement.

## Aménagement du quartier gare

### Commune de Lamure-sur-Azergues

La COR souhaite procéder à l'aménagement d'une parcelle d'environ 15 000 m<sup>2</sup> située à proximité de la gare SNCF à Lamure-sur-Azergues.

Pour cela, elle est rentrée en négociation avec RFF, propriétaire du terrain.

## Abandon du projet EcoVal

La Communauté de Communes a acquis en avril 2009 le tènement BEL AIR (ancien atelier-relais) situé rue de Verdun à Tarare. L'objectif était d'accueillir sur environ 2500 m<sup>2</sup> le Pôle Emploi, la Mission Locale Nord-Ouest Rhône, le PACT Rhône-Ouest, une pépinière et un hôtel d'entreprises à vocation tertiaire, un centre de formation.

Le 2 juillet 2014, au regard du contexte économique, la Communauté de Communes a décidé de mettre fin au projet en arrêtant la procédure de marchés publics de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Arche ainsi que la procédure des marchés publics de travaux en cours.

## Gestion des bâtiments (hors pépinières et hôtels d'entreprises)

En 2014, la COR compte encore 50 bâtiments relais (bâtiments dont elle est propriétaire et qui font l'objet de contrats de crédits-baux immobiliers avec différentes entreprises), un corps de ferme, d'autres bâtiments loués en bail commercial (3), en bail commercial de 3 ans (1), en bail professionnel (8), en bail de courte durée (1), en convention de location de 10 ans (1), en convention d'occupation temporaire (3), en contrat de location d'un local à usage de bureaux (1), en bail d'habitation (1), en bail à ferme (1).

- 14 des 50 crédits bail immobiliers sont arrivés à terme en 2014. Il en a résulté l'approbation des ventes de 14 tènements immobiliers au profit des 14 entreprises crédits-preneurs.
- 3 rachats anticipés de bâtiment relais ont été sollicités.
- 11 actes de vente sur 26 en instance ont été signés.

## Actes de transfert du Patrimoine

Suite à la fusion au 01/01/14, 5 actes authentiques en la forme administrative de transfert de propriété ont été établis, pour 50 parcelles sur 556, préalablement à la signature des actes de ventes concernés par ces parcelles.

## Bourse de l'immobilier d'entreprises hors commerces

Suivi et mise à jour, via le Système d'Informations Géographique, de la base de données des locaux vacants (bureaux, ateliers, entrepôts) sur le territoire de la COR.

## Signalétique industrielle

Le projet de Signalétique Industrielle en Zone et Hors Zone d'Activités a été poursuivi en 2014. Il s'agit d'un projet novateur basé sur l'adressage.

La pose des panneaux de signalisation (routière et relais information service) est intervenue en 2014.

## Etude urbaine sur le secteur de la Gare d'Amplepuis

## Résorption de friches industrielles

- Démolition du site CHAIZE- PERRIN (Cours-la-Ville) par l'EPORA terminée en 2014.
- Démolition partielle du site RAMBERTON (Pont-Trambouze) réalisée en 2014.



## DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# SERVICE DE BASE D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Ce service permet d'accompagner tous les porteurs de projet, quel que soit le secteur d'activité ou leur situation personnelle, sur : l'émergence de leur projet, la réglementation, la fiscalité, le plan de financement et tous les points relatifs à la création ou la reprise d'une entreprise.

### Les 4 grandes missions

1. Accompagner les porteurs de projet du territoire : émergence du projet, réglementation, fiscalité, plan de financement, développement. Information et orientation le cas échéant.
2. Réaliser des permanences et des ateliers en faveur de la création d'entreprises
3. Réalisation d'actions de communication et d'information sur la création d'entreprise
4. Assurer l'animation du réseau de la création d'entreprises locales

### Bilan du service de base à la création d'entreprise en 2014

#### 118 accueils

11 % de reprises

89 % de projets en création

41 % de femmes

59 % d'hommes

#### 97 personnes accompagnées :

21 % des personnes accompagnées ont créé leur activité.

58 % d'hommes

42 % de femmes

La moyenne d'âge des personnes accompagnées est de 38 ans

#### 20 créations et 1 reprise d'activités

706 336 euros de financement mobilisés.

Soit une moyenne de 33 635 euros par projet

9083 euros d'apport personnel moyen

53 % d'hommes

47 % de femmes

### Actions de communication

En 2014, des actions de sensibilisation sur la création d'entreprise à destination des jeunes ont été menées : Intervention au lycée Bel AIR / Visite et présentation de PEPITA\* aux classes de collèges.

Le service de base en 2014 a participé au Forum Pôle Emploi : "1 Semaine pour 1 Emploi" à Thizy-les-Bourgs : Le 14/10/2014. Un stand création d'entreprise fut mis à disposition.

### Actions de coordination

Le service de base souhaitait axer son effort sur la mise en place d'un outil de suivi des porteurs de projet.

1. Un outil en ligne a été mis en place : CAP CREA. Il est utilisé entre : la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien, la Communauté de Communes du Haut Beaujolais et Beaujolais Vert Votre Avenir.
2. Des réunions territoriales sont organisées toutes les 6 semaines entre les collectivités et le Beaujolais Vert votre avenir. Ces réunions sont ouvertes à tous les partenaires. Tous les projets transversaux sont évoqués : création d'entreprise, locaux, tourisme...



Lamure-sur-Azergues



Les Olmes

# COMMERCE ET ARTISANAT

L'objectif dans ce domaine est double : conserver des pôles commerciaux forts, pour assurer l'attractivité du territoire et attirer de nouvelles populations d'une part, et le maintien d'un service de proximité dans les communes rurales d'autre part. Il s'agit de favoriser également l'implantation de nouvelles entreprises, avec notamment la création de la pépinière commerce multi-sites.

## OCMMR

2014 représente la dernière année de l'Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural pour le secteur de l'ancien Pays de Tarare.

Bilan 2011-2014:

- Aides directes aux entreprises pour la rénovation extérieure, intérieure ou l'achat de matériel : 114 565 € de subvention, 31 entreprises aidées. Moyenne du montant de la subvention : 3 695 €.
- Budget de 155 758 € de fonctionnement : création d'un observatoire des locaux vacants, charte des devantures, édition d'un guide des marchés, accompagnement individualisé des commerçants, réunions d'informations et outils de communication.



## Pôle Ressource

La COR participe au Pôle Ressource territorial dont l'objectif est d'accompagner les communes dans le recrutement de gérant pour les locations gérance communales. Le Pôle ressource est composé du Syndicat Mixte du Beaujolais, des chambres consulaires, d'une coopérative d'activité et d'un SCIC d'accompagnement des projets.

2 communes accompagnées en 2014 : Ancy et Ranchal

## Pépinière Commerce multi-sites

Issu d'un travail partenarial avec les chambres consulaires et les associations de commerçants, la COR porte le projet de pépinière commerce multi-sites. Partie du double constat d'un taux de vacance important des locaux commerciaux dans les centres bourgs, et d'un nombre grandissant de porteurs de projets ne trouvant pas de local adapté, la COR a donc délibéré sur la création de la pépinière commerce multi-sites. L'objectif est l'implantation de 10 porteurs de projets en 3 ans dans les centres bourgs du territoire.

## Soutien aux Unions commerciales et artisanales

- Contribution au financement du poste de développeur commercial porté par le groupement PACTT, réunissant l'association des commerçants et artisans du Pays de Tarare (Shopping Actif) et la Fédération J'aime Mes Boutiques (unions commerciales d'Amplepuis, Cours-la-Ville et Thizy-les-Bourgs) : 22 000 €.
- Soutien aux animations et événements : convention de partenariat avec Shopping Actif sur leur programme annuel et soutien financier à la 1<sup>ère</sup> édition du Salon du chic et du bon goût à Thizy-les-Bourgs : 2 450 € pour chaque association.



## DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES



Les pépinières d'entreprises de la COR ont pour vocation d'accueillir de jeunes entreprises pour favoriser leur développement en apportant des solutions d'hébergement, des services partagés et un accompagnement individualisé.

En 2014, l'accent a été mis sur le rapprochement entre les deux pépinières celle de Tarare : PHARE\* et celle de Thizy-les-Bourgs : PEPITA\*. Cela s'est concrétisé par la mise en place de temps d'échanges entre les entreprises des deux sites et par une harmonisation notamment pour l'accompagnement proposé aux entreprises hébergées.

#### En 2014

23 entreprises accueillies dont 9 entrées en cours d'année.

56 emplois

4 780 000 € de chiffre d'affaire cumulés

3 entreprises sorties toutes installées sur le territoire de la COR.

### HÔTELS D'ENTREPRISES

Les Hôtels d'entreprises ont pour vocation d'accueillir des entreprises en phase de développement et qui recherchent une solution immédiate de locaux dans l'attente d'une implantation pérenne sur le territoire ou pour répondre à un surcroît d'activité.

Sur Thizy-les-Bourgs, la construction de l'hôtel d'entreprises s'est poursuivie : 12 ateliers et 6 bureaux composent les 1200 m<sup>2</sup> du site

En 2014 pour l'Hôtel d'entreprises de Tarare : Taux d'occupation : 65 %

Nombre d'emplois : 10



# ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

## Employabilité et métiers industriels

Au regard de l'évolution du tissu industriel local ce projet avait un double objectif : Accompagner une partie de la population dans l'acceptation de l'évolution du tissu industriel local, notamment à travers la réduction de l'emploi textile, et la valorisation de l'ensemble des filières économiques locales. Plus de 80 entretiens ont été conduits, plusieurs expo forum ont été organisées et un film a été réalisé puis diffusé dans plusieurs communes.



## Action découverte des métiers

L'action de découverte des métiers du territoire organisé sur le territoire d'Amplepuis-Thizy, à l'initiative de la Communauté de Communes avec le soutien du Département et de la Maison de l'Emploi visait à :

- Valoriser les filières du territoire de l'ouest rhodanien et faciliter la découverte du tissu économique local
- Sensibiliser les jeunes sur les métiers porteurs de débouchés professionnels au niveau local, les familiariser avec le monde professionnel, et les aider à construire leur projet d'avenir
- Favoriser la rencontre entre les professionnels des filières locales et les collégiés et lycées

### Bilan 5 demi-journées

- 241 collégiens
- 21 visites d'entreprises
- 7 établissements scolaires

## Création d'un centre de formation

Une étude initiée par la Communauté de Communes, portée et financée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Maison de l'Emploi et de la Formation ainsi que le CDDRA a été réalisée sur le territoire afin de valider le potentiel économique pour développer un centre de formation.

## Partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation

L'adhésion à la MdEF en Pays Beaujolais a permis de mettre en place sur le territoire de la COR les actions suivantes :

- Auto-école sociale 30 bénéficiaires de la COR
- Location sociale de véhicules : 13 bénéficiaires sur la COR pour plus de 600 jours de location
- Cyber Base - 13 journées en 2014 - 62 personnes reçues
- Clauses d'insertion dans les marchés publics
- 4 770 h de travail concernant 20 demandeurs d'emploi.

## Accompagnement des entreprises sur le management des Ressources Humaines

Mise en place du dispositif ALIZE en décembre 2014. **11 entreprises accompagnées.**

Objectif : Accompagner des entreprises à fort potentiel de développement notamment par l'apport de compétences proposé par de grandes entreprises.

1 entreprise accompagnée en 2014.

Objectif : 6 en 2015.



\* Voir Glossaire p. 54

## DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### CIRCUITS COURTS



La COR met en œuvre une politique de soutien et de développement de l'agriculture locale et plus particulièrement des circuits courts agricoles.

Elle développe ainsi des partenariats avec les institutions et structures agricoles intervenantes sur le territoire et accompagne des projets en lien avec l'agriculture qui répondent aux enjeux qu'elle s'est fixée (développement économique, développement durable du territoire...).

Elle coordonne et/ou suit des projets collectifs favorisant la mise en place d'outils de productions partagés entre agriculteurs ainsi que la commercialisation de produits agricoles locaux.

#### **Convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture du Rhône**

Fin 2014, la COR a travaillé avec la Chambre d'agriculture sur la rédaction d'une convention d'objectifs pour la mise en œuvre d'une politique en faveur des espaces agricoles et des agriculteurs.

#### **Point de vente collectif à Thizy-les-Bourgs**

Fin 2014, la COR a pris connaissance du projet d'un boucher de Thizy-les-Bourgs qui, profitant d'un changement de locaux, souhaite partager son futur magasin avec des producteurs locaux.

La COR coordonne ce projet et accompagne, en lien avec la Chambre d'Agriculture, les producteurs et le boucher.



#### **Point de vente collectif à Tarare**

Mai 2014, le point de vente collectif Coin de Fermes a ouvert ses portes.

Il permet la vente de produits agricoles locaux. Ce projet est soutenu par la COR qui a réhabilité le bâtiment et le loue aux producteurs.

Les agriculteurs ont porté l'ensemble de l'investissement matériel.

Ce projet a également été soutenu par l'Europe, l'Etat dans le cadre du Pôle d'Excellence Rural porté par le Syndicat Mixte Beaujolais, la Région Rhône-Alpes et le Département.

#### **Chiffres**

Superficie totale du bâtiment : 177,3m<sup>2</sup>

120 m<sup>2</sup> de surface commerciale

11 producteurs associés

15 producteurs en dépôt-vente.

26 fermes engagées dans le projet

10 800 passages en caisse entre mai et décembre 2014.

Un chiffre d'affaire supérieur de 35 % par rapport au prévisionnel

#### **Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) Beaujolais-vert élargi**

La COR a répondu à un appel à projet PAEC. Des échanges et des réunions avec de nombreux partenaires ont été organisés (Chambre d'agriculture, Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, syndicats de rivières, associations de protection de l'environnement, fédérations des chasseurs, etc).

L'objectif d'un PAEC est de soutenir le maintien et le développement de pratiques agricoles favorables à l'environnement. Il répond à des enjeux environnementaux identifiés au niveau européen et national (eau et biodiversité, paysage, zones humides, sol, climat...).

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Les résultats synthétiques de l'étude de potentiels TEPOS\* du territoire

En 2010, la facture énergétique du territoire pour l'approvisionnement en électricité, carburant et chaleur représentait **110 millions d'€ par an**, soit 1 320 GWh.

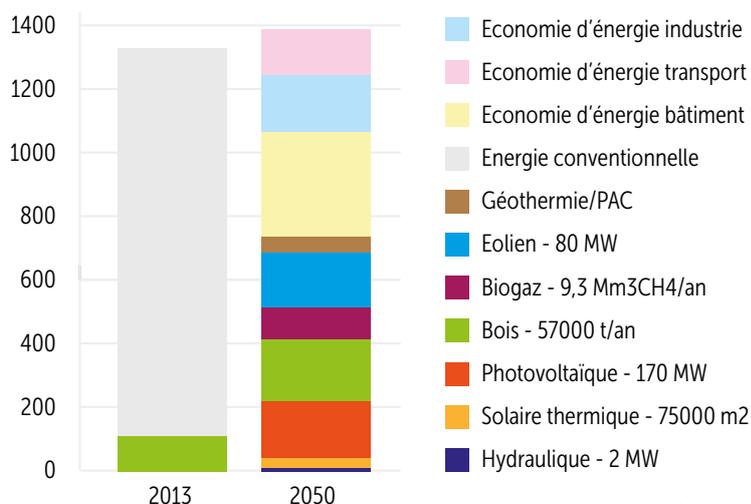
Si les tendances observées sur le prix des énergies au cours des dix dernières années se poursuivent, le prix moyen de l'énergie pourrait être amené à doubler au cours des dix suivantes.

Cela se traduirait par une dépense énergétique pour le territoire de l'ordre de **230 millions d'€ par an en 2023**.



## Le potentiel d'économie d'énergie et énergie renouvelable du beaujolais vert

HESPUL



Consommation d'énergie en GWh/an

## Développement des énergies renouvelables en 2014

### Suivi, accompagnement des projets

- 2 projets éoliens sur le Beaujolais Vert :
  - EDF EN Valsonne
  - La CNR - Saint Igny/Saint Bonnet
- Un projet de méthanisation à Ouroux (Communauté de communes du Haut-Beaujolais) et des groupes de travail sur le secteur d'Amplepuis-Thizy.
- Participation à l'émergence du plan d'actions de la charte forestière du Beaujolais Vert (Gestion de la forêt).



## DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### L'expérimentation "Isoler toiT, mais pas tout seul"

Lancée en **avril 2014**, la campagne "Isoler-toiT, mais pas tout seul" est née d'un projet de **coopération** porté par les territoires du **Beujolais Vert et du Parc Naturel des Millevaches** (Limousin), dans le cadre du programme Européen LEADER\*. Le projet de coopération courait jusqu'en mars 2015.

Ces deux territoires ont décidé de mener cette action expérimentale afin de répondre à l'objectif commun de leurs Plans Climats respectifs :

- la réduction des consommations énergétiques dans le secteur résidentiel
- la lutte contre l'augmentation de la précarité énergétique
- la baisse des émissions de gaz à effet de serre

Sur le Beujolais Vert, cette campagne était menée à destination des particuliers et des communes pour les inciter à rendre l'habitat privé et les bâtiments publics plus performants du point de vue énergétique, par l'isolation des toitures (représentant 30% des déperditions de chaleur).

Cette campagne avait également pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation des habitants du territoire sur les questions de rénovation thermique performante, à savoir la préconisation :

- de matériaux biosourcés de préférence
- d'une performance type BBC\* compatible
- d'une rénovation globale si possible

L'objectif quantitatif fixé en début de campagne a été de 50 rénovations sur 2014.



### Les actions réalisées

Des outils de communication (Affiches, flyers) déposés dans les boîtes aux lettres du Beujolais Vert et dans chaque mairie du territoire, des campagnes de publicités dans les radios locales...

- Une conférence de presse.
- 5 Réunions publiques organisées sur le territoire
- Tenue de stand sur les salons, marchés...
- Des outils de sensibilisation (guide Isoletoit, guide pratique de travaux...).
- Promotion des éco matériaux (laine de bois, ouate de cellulose...).
- Des conseils personnalisés par téléphone, mail ou sur site.
- Des partenariats avec des entreprises du bâtiment.
- Une formation longue (découverte des métiers de l'isolation des bâtiments) du 12 au 19/09 organisée sur un véritable chantier test encadré par un professionnel du bâtiment et un formateur partenaire (à l'écomusée de Thizy-les-Bourgs).
- Une à deux formations courtes (une journée sensibilisation à l'isolation avec l'utilisation d'éco matériaux) suivant le nombre de personnes inscrites.
- Achat groupé d'isolant en éco-matériaux ISONAT pour limiter les coûts.
- La réalisation de 5 diagnostics énergétiques sur un échantillon de 5 maîtres d'œuvre non éligibles ANAH en partenariat avec Hespul.

De nombreuses rencontres ont été organisées avec les acteurs et partenaires techniques et administratifs du territoire : Pact Rhône Ouest/ Arim, Habitat & Développement, les 4 maisons du Rhône de notre territoire, le service énergie du Conseil Général, Hespul...

Les formations proposées dans le cadre de cette expérimentation étaient ouvertes aux demandeurs d'emploi via le GRETA et la plateforme du Lycée de Thizy. 7 stagiaires demandeurs d'emploi ont suivi ce module de formation.

Bilan : 150 personnes environ (5 réunions publiques) ont été sensibilisées.

- Plus de 200 conseils et échanges téléphoniques.
- 4 communes ayant reçu des conseils personnalisés.
- 73 particuliers se sont inscrits à la campagne.
- 60% des personnes inscrites sont théoriquement éligibles aux aides de l'ANAH.
- 10% seulement ont pu déposer un dossier ANAH (les aides de l'ANAH étant restreintes aux ménages "très modestes" faute de budget sur le deuxième trimestre 2014).
- 6 artisans partenaires de la campagne.

### Retours d'expérience

- **Une complexité administrative :**
  - la plupart des maîtres d'ouvrage potentiels (propriétaires-occupants, propriétaires-bailleurs ou investisseurs) ne savent pas comment s'y prendre ni où s'adresser pour obtenir les bonnes informations
  - Un nombre (trop) important d'interlocuteurs et de démarches administratives qui peuvent s'avérer longues dans le temps (6 mois à 18 mois) ralentissant le dépôt de dossiers potentiels.
- **Un coût important des travaux.**
- **Des difficultés d'ordre social.**
- **Un engagement pour la rénovation encore trop lié aux incitations financières** (sensibiliser davantage sur la notion de coût global).

Ainsi, l'évaluation de la campagne a permis de dégager des pistes de réflexion pour renforcer la synergie entre les acteurs locaux de la rénovation énergétique.

- s'assurer du renvoi sur le / les opérateurs adéquats suivant situation du ménage et projets de rénovation.
- travailler davantage en collaboration avec les acteurs de la rénovation énergétique de l'habitat privé pour :
  - effectuer un premier travail de sensibilisation auprès des maîtres d'œuvre et porter un même discours sur les objectifs d'une rénovation performante
  - proposer une offre de formation aux artisans (rénovation globale, l'application des STR...).

Concernant le choix des matériaux, l'évaluation à mi-parcours a fait ressortir :

- le scepticisme des particuliers, administrateurs et artisans pour les éco-matériaux concernant leur performance et mise en œuvre (avec des épaisseurs considérées comme trop importantes).
- le coût encore trop élevé des éco-matériaux (encore peu compétitifs par rapport à des isolants classique à haute énergie grise).
- un manque de formation des artisans à l'éco-rénovation.

L'aboutissement de cette expérimentation est la mise en place d'un dispositif juridique, technique et financier, pérenne, permettant d'amplifier la rénovation énergétique performante du patrimoine.

### Septembre 2014

Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Plateforme locale de la rénovation énergétique de l'Habitat Privé"



## Programme LEADER\*

En 2014, le GAL\* Beaujolais a entamé la clôture du programme LEADER\* 2007 - 2013. A la fin de l'année, son programme d'actions était programmé à plus de 100 %.

Enveloppe sur 6 ans	Nombre dossiers 2014	Programmé en 2014	Payé en 2014
1 880 000,00 €	4	223 017,80 €	390 178,80 €

Programmation totale	Taux de programmation	Taux de paiement	Reste à programmer
1 919 578,17 €	102,11 %	67 %	0 €

## L'évolution du fonds intercommunautaire du Beaujolais Vert

Depuis 2010, le GAL\* Beaujolais Vert est doté d'un fonds intercommunautaire permettant d'accompagner le financement d'opérations retenues dans le cadre du programme LEADER\*. Ce fonds est abondé pour moitié par le Conseil Général du Rhône et les communautés de communes du territoire. Afin de soutenir les dynamiques en cours autour de la rénovation énergétique des bâtiments publics et accompagner le territoire dans la transition entre les deux programmes LEADER\*, le GAL\* a décidé en février 2014 d'ouvrir ce fonds à de nouveaux types de projets. 16 projets ont pu au final bénéficier de cet accompagnement sur les thématiques suivantes :

- Projets contribuant à la maîtrise de l'énergie et à l'écoconstruction, notamment la rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Projets contribuant à l'innovation dans la biomasse et le textile
- Projets de coopération interterritoriaux et transnationaux

Le soutien à ces différents projets a représenté au total un montant financier de **221 455 €** de fonds intercommunautaire.

La candidature LEADER\* du Beaujolais Vert a été retenue par la Région Rhône-Alpes pour la programmation 2014 - 2020

Suite à une période de concertation territoriale, le GAL\* Beaujolais Vert a déposé une candidature au futur programme Leader en octobre 2014. Son objectif est de poursuivre et soutenir les dynamiques en cours liées à l'éco-territoire (TEPOS\*, charte forestière), changer de pratique dans les activités productives afin d'anticiper les changements à l'œuvre et ainsi asseoir un développement économique durable au cœur du territoire.

Quatre axes stratégiques ont été retenus pour mener à bien ces objectifs :

- 1 Asseoir un développement économique ancré au Beaujolais Vert
- 2 Amplifier l'ambition énergétique - climat du Beaujolais Vert
- 3 Mieux intégrer la gestion des ressources naturelles dans le développement du Beaujolais Vert
- 4 Faire du Beaujolais Vert un territoire pro-actif en matière de développement territorial partagé

Le Beaujolais Vert a été retenue par la Région Rhône Alpes pour mener à bien ce programme et disposera d'une enveloppe de départ d'1,4 millions d'euros à partir de la fin de l'année 2015.

## Les principaux projets soutenus en 2014

LEADER\* a eu l'occasion de soutenir un certain nombre de projets, tel que l'animation de la démarche Territoire à énergie positive (TEPOS\*), la poursuite de l'émergence de la charte forestière (Fibois), la rénovation énergétique du pôle communal de Saint-Igny de Vers, etc.

### ► Temps fort de 2014 :

- **Mai – juin** : Evaluation du programme LEADER\* Beaujolais Vert 2007 - 2013
- **23 juin** : Rendu de l'évaluation au GAL\*
- **9 et 16 juillet** : Forums de concertation en vue de la candidature 2014 - 2020
- **26 et 27 juillet** : Participation citoyenne à la candidature dans le cadre du salon Naturolac au Lac des Sapins
- **Septembre** : organisation de cinq groupes de travail thématiques pour l'écriture des fiches-actions de la candidature
- **9 au 14 septembre** : dans le cadre du programme de coopération "Mise en Selle", un groupe d'habitant du Beaujolais Vert rejoint le Parlement Européen à Strasbourg en vélo à assistance électrique
- **23 septembre** : Présentation publique des grandes orientations de la candidature LEADER\*
- **31 octobre** : Dépôt officiel de la candidature LEADER\*

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Politique d'accueil en Beaujolais vert : bilan des actions 2014

#### › 1. Animation

Des campagnes Google adword de webmarketing, des partenariats avec des sites nationaux (de-main TV, parcours France, Tanscommerce, esprit Village, portail Installation-campagne...)

Plusieurs articles de presse locaux, régionaux et nationaux (dossier dans le magazine "village")

3 salons : Naturolac, Parcours France à Paris, salon virtuel "projet en campagne"

- Le trafic du site a doublé en 2014 : autour de 2000 visiteurs par mois
- L'ensemble des actions génère entre 5 et 10 contacts prospects par mois en moyenne.

#### › 2. Animation du réseau des villages d'accueil

Suite aux élections municipales 2014 la dynamique "village d'accueil" a été relancée auprès des 32 communes de – 2000 habitants du territoire, pour permettre à chaque commune de choisir ou re-choisir son adhésion à ce dispositif avec les nouveaux élus. Deux réunions ont eu lieu, à Cublize et aux Sauvages, afin de réexpliquer la démarche et donner le bilan des deux premières années.

#### Résultats

30 communes sur les 32 ont choisi de devenir "Village d'accueil", faisant passer le réseau de 19 à 30 villages d'accueil sur la COR. (42 à l'échelle du Beaujolais vert, avec les 12 communes du Haut Beaujolais).

#### › 3. Construire l'offre du territoire

Des fiches de reprise d'activités ou de locaux disponibles publiées sur le site Internet, à partir de la veille réalisée par les villages d'accueil

Création d'un "pôle ressource territorial" pour accompagner les communes dans leurs projets de construction d'offres d'activités. Ancy et Ranchal ont été accompagnées pour le recrutement de leurs gérants de bar-restaurant.

- 41 offres sur la COR ont été publiées sur le site Internet (entre 2013 et 2014)
- Sur 22 offres d'activités, 13 ont été reprises. Sur 19 locaux, 12 ont été repris.

#### › 4. Accompagnement et installation des porteurs de projets

Mise en place des réunions "cap créa" bimestrielles de coordination entre les acteurs du territoire en charge de l'accompagnement des porteurs de projets pour le suivi des dossiers.

88 contacts traités en 2014

43 projets accompagnés ou suivis par les différents partenaires (animatrice BVVA, service de base, touristique ou artisanat-commerce de la COR, consulaires, ERARE...). Certains sont toujours en cours d'accompagnement pour installation ultérieure.

#### 13 projets installés en 2014 dont :

- 8 sur la COR
- 5 sur le Haut Beaujolais



Pont-Trambouze



Pontcharra-sur-Turdine

## Projets installés en 2014

Nom	Prénom	Lieu d'origine	Contact origine	Profession ou projet pro	Lieu d'installation
Crignon	Thierry	La Giettaz (73)	BVVA	Gîte ; maison d'hôtes pour elle, lui est un indépendant dans le web	CCHB - Trades
Joguet-Recordon	Elodie	Les Ouches (74)	BVVA - SOS Camapgne	Reprise de la gérance communale de Trades	CCHB - Trades
Della Nave	Emmanuelle		BVVA	Artiste comédienne musicienne marionnettiste. Projet spectacles, cours, animation en milieu rural (cf Courant d'Art)	CCHB - Saint-Clément de Vers
Guérin	Famille	Meudon la Forêt	BVVA	Télétravail dans le Haut Beaujolais	CCHB - Ouroux
Fayot		Avenas	Village d'accueil	Elevage porcin et volaille	CCHB - Ouroux (ferme Frechet)
Collet	Sylvain	Lyon	Session Acc. agricole	Apiculture + plante aromatique bio	COR - Poule-les-Echarmeaux
Vandamme	Gérard	Letra	CCIB	Reprise metallerie ferronnerie de Lamure et installation d'une nouvelle entreprise	COR - Lamure-sur-Azergues
Ebersvillier	Céline	Lyon	BVVA	Projet de gîte, dans les dépendances du moulin la Chavanne	COR - Poule-les-Echarmeaux
Beylier	Véronique	Saint-Loup	Village d'accueil	Installation d'un salon de coiffure à Saint-Just	COR - Saint-Just
Feys	Mélanie		BVVA	Télétravail pour elle et son conjoint	COR - Cublize
Male	Laure	Ranchal	ERARE	Création d'un cabinet d'ostéopathie	COR - Ranchal
Rottier	Laurence	Curgy	BVVA	Travaux de décoration d'intérieur, meubles relookés, et chambres d'hotes	COR - Saint-Appolinaire
Serna	Didier	Villefranche sur Saône	BVVA	Reprise de la gérance communale d'Ancy	COR - Ancy



Poule-les-écharmeaux



Ranchal

## DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### HABITAT



#### **Le projet de PIG\* à l'échelle de la COR**

En septembre 2014, une étude pré opérationnelle à l'élaboration d'un PIG\* à l'échelle de la COR a été réalisée par le PACT Rhône Ouest. Le rendu final de l'étude a été présenté en comité de pilotage en date du 2 décembre 2014. La Commune de Thizy-les-Bourgs a été retenue dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt.

#### **Le PIG\* du Pays d'Amplepuis-Thizy**

La 5<sup>ème</sup> et dernière année de ce Programme d'Intérêt Général (PIG\*) est très concluante avec 84 logements rénovés sur l'année. En cinq ans, le PIG\* a permis d'aider à la rénovation de plus de 249 logements soit 96% des objectifs révisés à la hausse fin 2013 (260 logements à rénover sur la durée de l'opération au lieu de 202 initialement). Au total, la Communauté de Communes a notifié 435 000 € de subvention en complément de 2 300 000 € de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et le programme représente plus de 7 000 000 €<sup>HT</sup> de travaux engagés sur le territoire.

#### **Le PIG\* du Pays de Tarare**

Cette opération, d'un an démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2014, a permis d'aider à la rénovation de 41 logements soit 53% de l'objectif initial (porté à 78 logements) dont 33 logements propriétaires occupants. Ces résultats s'expliquent principalement par l'inertie constatée sur ce type d'opération les 1<sup>ères</sup> années, en particulier sur les logements propriétaires bailleurs (8 logements rénovés en un an sur un objectif de 33). Des actions de communication ont été menées avec les acteurs partenaires du territoire pour engager la dynamique sur cette opération.

#### **Le projet de PLH\* de la COR**

Le lancement du Programme Local de l'Habitat (PLH\*) a été initié sur 2014 avec un travail important effectué en régie pour l'élaboration du diagnostic territorial. Ce diagnostic a été présenté en comité de pilotage le 2 décembre 2014. La définition des enjeux et l'élaboration du plan d'actions seront effectuées en régie pour une approbation du PLH\* d'ici fin 2015.



#### **Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI\*) Centres Bourgs**

La COR a répondu conjointement avec les Communes de Thizy-les-Bourgs, Tarare et Amplepuis à l'AMI\* Centres Bourgs lancé par le Commissariat Général à l'égalité des Territoires. Le territoire a été retenu.



#### **Aide aux travaux de ravalement de façades**

L'aide historique au ravalement de façades, proposée depuis 1997 sur le territoire d'Amplepuis Thizy, a été notifiée à 44 propriétaires en 2014. Les subventions octroyées représentent un budget de 50 000 € de subvention, pour environ 410 000 € HT de travaux engagés sur le territoire.

#### **Aide aux particuliers pour les énergies renouvelables**

Initiées fin 2010, les aides aux particuliers pour les énergies renouvelables, portent sur les systèmes de chauffage au bois et les chauffe-eaux solaires, et sont éligibles sans conditions de ressources. A ce jour la Communauté de Communes a notifié 38 aides de 500 € pour des chaudières bois automatiques et trois aides de 200 € pour des installations solaires thermiques.



## DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**SERVICE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS****Bilan de l'année 2014****C. Permis de démolir**

COMMUNES	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Année 2014
AFFOUX	-	-	-	-
AMPLEPUIS	-	-	-	-
ANCY	-	-	-	-
CHENELETTE	-	-	-	-
COURS-LA-VILLE	-	-	-	-
CUBLIZE	-	-	-	-
DAREIZÉ	-	-	-	-
DIEME	-	-	-	-
GRANDRIS	-	-	-	-
JOUX	-	-	1	1
LAMURE-SUR-AZERGUES	-	-	-	-
LES OLMES	-	-	-	-
LES SAUVAGES	-	-	-	-
PONTCHARRA-SUR-TURDINE	-	-	-	-
PONT-TRAMBOUZE	-	-	-	-
POULE-LES-ECHARMEAUX	-	-	-	-
RONNO	-	-	-	-
SAINT-CLEMENT-SOUS-VALSONNE	-	-	-	-
SAINT-FORGEUX	-	-	-	-
SAINT-LOUP	-	-	-	-
SAINT-MARCEL-L'ÉCLAIRE	-	-	-	-
SAINT-ROMAIN-DE-POPEY	-	-	-	-
SAINT-JEAN-LA-BUSSIERE	-	-	-	-
SAINT-NIZIER-D'AZERGUES	-	-	-	-
TARARE	1	-	-	1
THIZY-LES-BOURGS	-	-	-	-
VALSONNE	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

**D. Déclaration préalable**

Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Année 2014
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	1	1
-	1	-	1
-	-	-	-
2	-	2	4
1	-	-	1
-	-	1	1
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	2	-	2
-	-	-	-
-	-	-	-
1	1	-	2
-	-	-	-
1	-	-	1
-	1	1	2
4	1	1	6
3	-	11	14
-	-	-	-
1	-	-	1
<b>16</b>	<b>6</b>	<b>19</b>	<b>41</b>

## Bilan de l'année 2014

### E. Certificat d'urbanisme d'information

COMMUNES	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Année 2014
AFFOUX	-	-	-	-
AMPLEPUIS	-	-	-	-
ANCY	-	-	-	-
CHENELETTE	-	-	-	-
COURS-LA-VILLE	-	-	-	-
CUBLIZE	-	-	8	8
DAREIZÉ	5	-	1	6
DIEME	-	-	-	-
GRANDRIS	-	-	-	-
JOUX	-	-	-	-
LAMURE-SUR-AZERGUES	-	-	-	-
LES OLMES	-	-	-	-
LES SAUVAGES	-	-	-	-
PONTCHARRA-SUR-TURDINE	-	-	-	-
PONT-TRAMBOUZE	-	-	-	-
POULE-LES-ECHARMEAUX	-	-	-	-
RONNO	-	-	-	-
SAINT-CLEMENT-SOUS-VALSONNE	-	-	-	-
SAINT-FORGEUX	-	-	-	-
SAINT-LOUP	-	-	-	-
SAINT-MARCEL-L'ECLAIRE	-	-	-	-
SAINT-ROMAIN-DE-POPEY	-	-	-	-
SAINT-JEAN-LA-BUSSIÈRE	3	2	-	5
SAINT-NIZIER-D'AZERGUES	-	1	-	1
TARARE	-	-	-	-
THIZY-LES-BOURGS	-	-	-	-
VALSONNE	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>20</b>

### F. Certificat d'urbanisme opérationnel

Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Année 2014
-	2	-	2
6	1	-	7
-	-	-	-
-	-	-	-
-	1	-	1
-	1	-	1
2	-	-	2
-	-	-	-
-	-	1	1
-	-	-	-
-	1	-	1
-	-	-	-
-	-	-	-
1	1	-	2
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	1	-	1
-	-	-	-
1	-	-	1
2	4	1	7
1	-	-	1
<b>13</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>27</b>

## DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### TOURISME

#### *Aménagement du PDIPR sur le secteur de Tarare*

Le Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) avait été précédemment aménagé sur les secteurs Amplepuis-Thizy et Haute Vallée d'Azergues, offrant ainsi près de 600km de chemins balisés. En 2014, la COR, en partenariat avec le Département, a débuté les phases préalables à l'aménagement du PDIPR sur le secteur de Tarare : reconnaissance terrain et réflexion avec les communes. L'objectif est de proposer un maillage complet de l'ensemble du territoire.

#### *Instauration d'une nouvelle taxe de séjour*

La taxe de séjour était jusqu'à présent perçue selon des modalités et tarifs différents sur les anciens territoires voire non perçue sur le secteur de Tarare. L'institution d'une nouvelle taxe correspondait donc à une nécessité d'harmonisation de collecte de cette taxe. Une réflexion a été menée avec les hébergeurs au cours de deux réunions de concertation. La COR a délibéré de nouveaux tarifs et modalités de collecte en octobre 2014 avec application effective au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

#### *Vélos électriques*

La COR gère un parc de 25 vélos électriques situés en gares de Lamure-sur-Azergues et d'Amplepuis. Sur l'année 2014, la COR a enregistré 7 utilisateurs maximum en location longue durée à la gare d'Amplepuis. La distance moyenne des trajets est courte : environ 5,8 km qui correspondent principalement à des trajets domicile-gare ou travail-gare. Sur le secteur de Lamure-sur-Azergues, le profil des utilisateurs est différent : la location courte durée à destination des touristes reste majoritaire.

#### *Etude de développement touristique du territoire*

La communauté a mandaté le cabinet Protourisme afin de réaliser une étude visant à établir une stratégie de développement touristique du territoire. L'étude doit notamment viser à bâtir des actions concrètes de développement ainsi qu'à aboutir à la création d'un office de tourisme communautaire en lieu et place des trois structures existantes.



Ronno



Saint-Appolinaire



## Bilan 2014 de la baignade biologique

La saison du lac des sapins a été marquée en 2014 par une météo exécrable (21 jours de pluie en juillet) qui a eu des conséquences néfastes, en particulier sur la fréquentation de la baignade biologique (-38% de fréquentation par rapport à 2013). La baignade biologique n'a connu aucun problème sanitaire.



## Repères

Le Lac des Sapins accueille chaque année entre 300 000 et 500 000 visiteurs par an.

### Entrées baignade biologique 2014

38 238 entrées (2013 : 62 230)

61 jours d'ouverture

5 fermetures pour intempéries

375 ventes de carnets adultes/ enfants

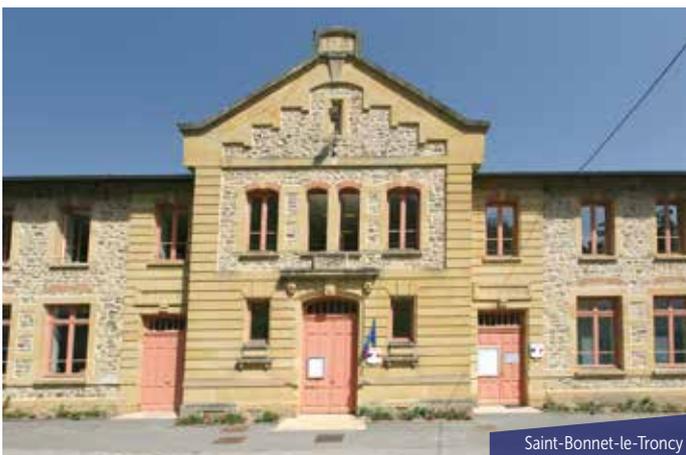
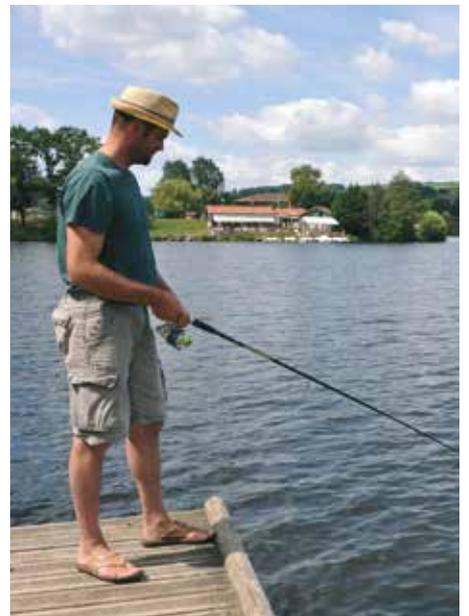
Nombre de personnes en moyenne par jour : 627

Stationnement : 92 077 entrées

113 jours de stationnement payant

4 jours de gratuité

709 abonnements



Saint-Bonnet-le-Troncy



Saint-Clément-sous-Valsonne

# SERVICES TECHNIQUES & ÉQUIPEMENTS

## Vice-Présidents référents

**Denis Longin** - Voiries

**Jacques Nové** - Gestion des déchets

**Michel Lachize** - Assainissement et Rivières

**Josée Perrussel Batisse** - Centre Nautique

**Pierre Gueydon** - Patrimoine et Bâtiments

**Guy Hofstetter** - Informatique

**Annick Guinot** - Culture, Jeunesse  
et Politique de la Ville

VOIRIE

GESTION DES DÉCHETS

ASSAINISSEMENT

AQUAVAL

LAC DES SAPINS

INFORMATIQUE

# GESTION DES DÉCHETS

## Organisation de la collecte

La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) et des emballages ménagers (EMB) est assurée en régie en points de regroupement, par le personnel de la collectivité sur le territoire d'Amplepuis-Thizy et en prestations privées en porte à porte, sur les secteurs de Tarare et de la Haute Vallée d'Azergues. Elle s'effectue du lundi au vendredi à différents horaires entre 4h45 et 14h.

## Etude sur la reprise en régie de la collecte sur les 8 communes du territoire de la Haute Vallée d'Azergues

La collecte des déchets (ordures ménagères et emballages ménagers) est assurée par la société Sita Mos sur ce territoire. Ce marché prenait fin au 31 décembre 2014 avec un avenant de prolongation pour 3 mois.

Le service déchets a réalisé, en interne, une étude de faisabilité (technique et financière) pour reprendre ce secteur en régie.

Les conclusions de cette étude ont montré la possibilité d'une collecte assurée par le service doté d'un équipage supplémentaire (achat d'un camion-benne 19 tonnes et embauche de 2 agents).

La mise en place est effective en 2015.



## Redevance spéciale

Une étude, menée par le cabinet GIRUS Environnement, a débuté en 2013, pour l'instauration de la redevance spéciale sur les 16 communes de l'ancien Pays de Tarare.

Elle s'est poursuivie en 2014 avec une phase supplémentaire pour harmoniser, à partir de 2016, la redevance sur l'ensemble du territoire de la COR prévoyant un coût au litre et un mode de calcul uniformisé.

Un seuil d'application minimum de 660 litres hebdomadaire a été retenu ainsi que les conditions d'exonération de la TEOM pour les établissements.

Un fichier a été constitué regroupant les redevables des trois territoires.

La redevance spéciale a été mise en place avant 2014 sur le secteur d'Amplepuis Thizy et le secteur de la Haute Vallée d'Azergues mais avec des modes de calcul différents. Aucun changement n'a eu lieu en 2014 pour ces deux territoires.

La recette globale s'est élevée à 193 367,92 €.

Environ 150 établissements supplémentaires seraient concernés par le dispositif.

La mise en place va démarrer, à partir de 2015, pour une application au 01/01/2016.



## Gestions des 8 déchèteries

8 déchèteries sont implantées sur le territoire de la COR. Le service a réfléchi durant cette année à une harmonisation du mode de fonctionnement et des conditions d'accès.

### La déchèterie de Saint-Marcel-l'Eclairé

En 2014, Le local destiné aux DMS (déchets ménagers dangereux) sur la déchèterie de Saint-Marcel-l'Eclairé a brûlé. Un nouveau local adapté a été installé en remplacement à l'entrée du site. Il permet de stocker environ 17 tonnes de déchets dangereux spécifiques. Une communication par voie de presse a été réalisée.

La quantité de déchets collectés sur cette déchèterie pour l'année 2014 s'élève à environ 157 000 tonnes.

### La plateforme de stockage de déchets verts

La plateforme de co-compostage, mise en place fin 2013, a permis de réceptionner, en 2014, 6 800 m<sup>3</sup> de déchets verts. La quantité traitée, broyée et évacuée a donné satisfaction aux exploitants.

La filière locale fonctionne bien et de nouveaux exploitants demandent à l'intégrer.

Le broyat est de bonne qualité. Les tonnages estimés pour l'année ont, toutefois, largement été dépassés ce qui a généré une dépense supplémentaire.

## SERVICES TECHNIQUES & ÉQUIPEMENTS

### Animations et communication

- Animations scolaires : 11 écoles - 350 enfants sensibilisés.
- Organisation de visites des centres de traitement des déchets : 160 personnes.
- Organisation d'actions auprès du grand public en partenariat avec des associations locales : 9 actions soit environ 300 personnes.
- Composteurs : 160 distribués sur l'ensemble du territoire.
- Actions de sensibilisation à la pratique du compost : 7 actions regroupant 168 personnes.
- Réalisation d'un sac de pré-collecte : 4 000 exemplaires remis lors des animations et aux mairies pour les usagers.
- Réalisation d'une règlette de tri : 20 000 exemplaires.



### Marchés passés en 2014

- Acquisition d'un camion benne de 19 tonnes sur châssis Renault équipé d'une benne 17 m<sup>3</sup> de marque Faun. Ce véhicule a été commandé en vue de la collecte en régie sur la Haute Vallée d'Azergues.
- Fourniture et livraison de containers pour la collecte des déchets

Ce marché à bon de commande, avec un minimum de 190 unités et un maximum de 450 unités, a été conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1er octobre 2014.

Le marché concernant la gestion des déchèteries a été relancé pour une période de 16 mois.

A ce titre, deux marchés ont été réalisés :

- 1 pour le gardiennage des 4 sites (Amplepuis-Bourg de Thizy-Cours-la-Ville et Saint-Nizier-d'Azergues) ;
- 1 pour les enlèvements et le traitement des déchets.
- **Marché pour le gardiennage des 4 sites :** 249 682,09 € HT attribué à la société Trigénium.
- **Marché pour l'enlèvement et le traitement des déchets :**

- Lot 1** - encombrants, déchets verts, bois : 335 200 € HT attribué à la société SITA Centre-Est.
- Lot 2** - carton, ferraille : 14 770 € HT attribué à la société Trigénium.
- Lot 3** - gravats, plâtre et plâtre lié, déchets dangereux des ménages : 76 018,82 € HT attribué à la société Trigénium.

### Quelques chiffres concernant l'année 2014

Tonnage collecté des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) = 11 245 tonnes (soit 223 kg/an/hab).

Tonnage collecté des Emballages Ménagers Légers (EML) = 720 tonnes (soit 14 kg/an/hab).

### Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) voté par la COR

Les taux 2013 étaient les suivants :

- Pays de Tarare : 13,50%.
- Pays d'Amplepuis-Thizy : 11,50%.
- Haute Vallée d'Azergues : 9,50%.

Pour 2014, le taux de la TEOM, harmonisé pour la COR s'est élevé à 11,93 %.

## VOIRIE



Les travaux de voirie 2014 se sont effectués selon les modalités des 3 anciennes Communautés de Communes et avec les mêmes enveloppes financières.

La COR a élaboré un schéma de voirie communautaire, après recueil des données par le service SIG. Ce réseau communautaire est axé sur la desserte des équipements publics et économiques. Les communes conservent la compétence sur une partie des voies communales et mettront à disposition leur personnel pour assurer l'entretien des voies communautaires dès 2015.

Montant des travaux 2014 : 2,6 M €.

### *Travaux d'aménagement des Zones d'Activités*

Les travaux de la ZA de Rebé à Amplepuis ont débuté en octobre 2014 par la pose des réseaux humides à l'extérieur du site. Ces travaux reprendront après la pause hivernale.

Le développement durable a été pris en compte dans l'aménagement de cette zone par la création de noues permettant la rétention et l'infiltration des eaux pluviales.

La surface cessible est de 29 000 m<sup>2</sup>, avec 7 lots initiaux pouvant être fusionnés selon les demandes.

Cette zone doit être livrée pour l'été 2015, après la création d'un carrefour giratoire sur la RD 10 par le Département.

Montant des travaux : 501 000 € HT



## ASSAINISSEMENT

La COR organise la collecte, le transport et le traitement des eaux usées de ses 36 communes membres. Elle gère également les réseaux d'eaux pluviales et assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif.



### *Mise en conformité et réhabilitation des systèmes d'assainissement*

- Création d'un système d'assainissement pour le bourg de Saint-Nizier-d'Azergues et de Dième.
- Réhabilitation de la station d'épuration de Grandris.
- Réhabilitation du réseau d'assainissement au secteur la Combe à Chambost-Allières, rue Froide à Pont-Trambouze, rue de la Fargette à Cours-la-Ville et rue du 19 mars 1962 à Thizy-les-Bourgs.
- Mise en séparatif du centre bourg d'Affoux.
- Création d'un bassin d'orage sur le système d'assainissement des Arthauds à Saint-Romain-de-Popey.



### *Extension du réseau d'assainissement*

Le réseau d'eaux usées a été étendu pour le raccordement des habitations de Chambost à Chambost-Allières, de La Paix et Chez Patay à Thizy-les-Bourgs, du Monnet à Ronno, des villas OPAC à la Chapelle-de-Mardore, et aux lieux-dits les Brosses, le Bas de Cours et le Moulin à Cours-la-Ville.

## SERVICES TECHNIQUES & ÉQUIPEMENTS

### AQUAVAL



Seul équipement reconnu d'intérêt communautaire, le centre nautique intercommunal AQUAVAL accueille tout au long de l'année des particuliers, des scolaires, des associations pour des activités sportives, de détente et aquatiques. Il est organisé autour de 4 espaces : espace piscine, espace forme, espace détente et espace plein-air. La COR est gestionnaire ce qui induit l'aménagement, l'entretien, la gestion administrative et financière

Un groupe de travail composé d'élus et des associations utilisatrices de l'espace a été créé pour travailler sur des propositions de développement et d'améliorations de la structure. Les premières missions ont concerné les animations et les tarifs. Une enquête de satisfaction a également été réalisée auprès des usagers des différents espaces afin de pouvoir répondre au mieux à leur demande.



#### Espace forme

L'espace forme comprend un plateau de cardio-training et de musculation et deux salles pour les cours collectifs (musculation, renforcement, gymnastique douce...).

Nombre d'entrées : 20 328

#### Espace détente

L'espace détente est composé de deux saunas, d'un hammam et d'un bain à remous.

Nombre d'entrées : 2455



#### Espace plein-air

L'équipement extérieur d'Aquaval comprend : un toboggan de 40 m, un pentagliss 3 couloirs de 27 m, un terrain de volley-ball, des tables de ping-pong, une palmeraie, un parc arboré et un snack.

Durant la période estivale, Aquaval a enregistré 29 543 entrées.

#### Les associations et les autres structures

Aquaval a accueilli, pour leurs entrainements, différentes associations : Club de natation de Tarare, Plongeurs des monts de Tarare, Tarare Triathlon.

#### Les fermetures techniques

Ces fermetures obligatoires pour tout espace nautique doivent avoir lieu tous les 6 mois. Elles permettent d'effectuer une vidange des bassins et un nettoyage complet de l'ensemble du centre nautique et d'effectuer des travaux d'entretien. Une fermeture intervient pendant les 15 jours de vacances de février et l'autre durant les 15 premiers de septembre.

#### Total des entrées sur 2014

142 452 entrées

# INFORMATIQUE

## Systeme d'informations Géographiques

### WebVilleServer le nouvel extranet cartographique COR.

un nouvel extranet cartographique basé sur des technologies libres (opensource) a été paramétré.

146 comptes utilisateurs ont été créés.

Ils concernent les élus et agents de la COR et des Communes membres. Dans un premier temps, les utilisateurs peuvent consulter le cadastre ainsi que la photo aérienne de l'ensemble du territoire. Dans un second temps, le travail d'homogénéisation des données va permettre la consultation de données métiers (POS/PLU, voirie, assainissement, déchets, zones d'activités, entreprises, commerces, offre touristique, sentier de randonnée... etc).

En fin d'année, des sessions de formation à cet outil ont été dispensées à l'antenne de Cublize auprès de 70 personnes.

### La numérisation de la Voirie et la définition des voies d'intérêt communautaire

Au second semestre 2014, l'ensemble des voies du territoire de la Haute Vallée d'Azergues ont été numérisées, et les données voirie sur le reste du territoire de la COR homogénéisées.

En tant qu'outil d'aide à la décision, le S.I.G a ainsi permis aux élus et au service voirie de définir les Voirie d'Intérêt Communautaire.

La consultation de ces données sur le S.I.G est disponible depuis début 2015.

### Homogénéisation des données déchets et assainissement.

A l'instar des données voirie, les données nécessaires à la gestion des déchets et du réseau d'assainissement ont été harmonisées.

L'objectif est le développement d'outils métiers pour ces thématiques afin de permettre aux agents en charge de ces services de pouvoir gérer les équipements et les zonages d'intervention.

A l'issue de ce travail, les données seront aussi mis à disposition des communes.

## CYBER-BASE

- Interventions B2i\* dans les écoles : 36 écoles ont bénéficié de 5 séances gratuites de 2 heures concernant la formation aux élèves du B2i\*. L'animatrice multimédia s'est rendue dans les écoles de la COR pour former les enfants du CP au CM2 afin de leur faire acquérir les compétences liées au B2i\*.

Nombre d'élèves vus pendant le total des interventions B2i\* : 2152

Total effectif des élèves formés aux compétences du B2i\* : 849

Le B2i\* n'est pas un examen mais une «attestation de compétences». Dans toutes les disciplines et en diverses circonstances, les élèves recourent aux technologies de l'information et de la communication qui sont des outils au service des activités. Cinq domaines sont évalués :

**Domaine 1 :** s'approprier un environnement informatique de travail ;

**Domaine 2 :** adopter une attitude responsable ;

**Domaine 3 :** créer, produire, traiter, exploiter des données ;

**Domaine 4 :** s'informer, se documenter ;

**Domaine 5 :** communiquer, échanger.

Ces séances B2i\* permettent de préparer les élèves à un usage responsable de ces technologies.

- Concernant l'utilisation du Tableau Blanc interactif, l'animatrice de la Cyber-Base est la personne-ressource à laquelle peuvent se référer les enseignants des écoles primaires.
- Des ateliers d'initiation aux nouvelles technologies sont proposés aux particuliers. 147 dates ont été proposées à la cyber-base.

A partir de la rentrée scolaire 2014/2015, le planning de ces ateliers a été réduit aux vacances scolaires, puisque l'animatrice de la cyber-base intervient dans les écoles pendant l'année scolaire. L'accès libre a été supprimé, suite à l'évolution des habitudes des adhérents. Cela représentait 20 personnes sur toute l'année. Le public préfère venir à des ateliers d'initiations.

- Le partenariat établi avec le centre social d'Amplepuis en 2013 pour initier un groupe de seniors a été reconduit : des ateliers ont été programmés : Découverte de l'environnement informatique, et Maintenance PC.

- En 2014, le TBI installé à la Cyber-base continue à permettre un apprentissage pas à pas pour les différentes manipulations à faire pendant les ateliers. Exemples de nouveaux ateliers : Windows 8.1 et ses fonctions, Trucage-Photos, Initiation à Google Chrome

Fréquentation de l'espace : 2705 (2685 personnes aux ateliers + 20 personnes en accès libre)

- Accueil de groupes pour des ateliers multimédia : Des animations réservées aux enfants ont été programmées avec les centres sociaux du territoire (Saint-Vincent-de-Reins, et Amplepuis) et hors territoire (le Comité Roannais). Divers thèmes ont été choisis : Jeux Educatifs, Morphing, Création d'une BD, création d'un diaporama.

- Cette année, une nouveauté : l'école privée de Cours-la-Ville est venue en juin, dans le cadre d'un séjour scolaire, pour réaliser un diaporama avec les élèves durant deux ateliers programmés à la cyber-base.

- Le service de location de salles et de matériel multimédia continue à être très utilisé.

- La salle cyber-base a aussi été utilisée pour différentes formations : formation des agents de la COR, et des mairies à divers logiciels (Elise, Qgis, E-gf et e-grc, etc.)



## SERVICES TECHNIQUES & ÉQUIPEMENTS



### Informatique des écoles

Conformément aux nouveaux statuts de la COR dans l'exercice de la compétence "informatisation des écoles primaires", et pour répondre aux nouveaux besoins des écoles, une enveloppe est attribuée en fonction du nombre d'élèves primaires scolarisés dans l'école sous la responsabilité du directeur et de la mairie (pour les écoles publiques).

Sont concernés uniquement les élèves de primaires, de toutes les écoles du territoire, publiques et privées, soit 67 écoles en 2014.

L'école choisit le matériel dont elle souhaite jouir et la COR, dans le cadre de sa compétence, réalise la dépense.

#### ► L'enveloppe est scindée en 2 parties :

##### 1. Acquisitions comprenant :

- le matériel informatique et multimédia,
- l'installation des nouveaux matériels,
- la formation initiale (si nécessaire) sur ces nouveaux matériels suite à la livraison,
- les logiciels.

##### 2. Maintenance comprenant :

- l'intervention préventive (ex : en début d'année scolaire),
- l'intervention curative pour tout le parc informatique de l'école (y compris le matériel ancien et/ou non acquis par la COR).

Une première commande de matériels a été réalisée en Décembre 2014 pour un montant de 96250 € avec entre autres 38 ordinateurs portables, 55 PC, 17 tablettes, 5 Tableaux Blancs interactifs...

### Audit du réseau existant de la pépinière d'entreprises (PHARE\*) à Tarare.

L'audit a révélé un réseau informatique et téléphonique complexe avec de fortes difficultés à installer de nouvelles entreprises. Une refonte totale du réseau a été effectuée permettant une installation simplifiée des entreprises, l'ajout d'une double connexion internet pour éviter les pannes et la sécurisation des accès par un parefeu. La téléphonie a également été renouvelée pour permettre aux entreprises d'avoir **leur propre matériel**.

### Antenne de Lamure-sur-Azergues

Comme pour la pépinière d'entreprises PHARE\* un audit réseau et téléphonique a été réalisé. Le réseau informatique et téléphonique a donc été équipé d'un nouveau routeur parefeu et d'une mise à niveau du système téléphonique.

### Migration Messagerie de la COR

Suite à la fusion des 3 anciennes communautés de communes, à la vétusté des serveurs de messagerie existants et à la politique d'externalisation entreprise, la COR a décidé de migrer toutes les boîtes aux lettres sur la messagerie hébergée Office 365. Les avantages principaux pour la COR hormis l'harmonisation de sa messagerie, sont une messagerie accessible 24h/24 7j/7 depuis n'importe quel ordinateur, 50 Go d'espace par utilisateur, mise à jour automatique...

### Siège

Cette année 2014 a été marquée par la mise en place d'une infrastructure informatique commune suite à la fusion des 3 anciennes intercommunalités. Elle a nécessité une refonte totale des réseaux, des systèmes, des accès et des logiciels métiers.

### Mutualisation Informatique

Les communes de Cublize, Dième, Saint-Vincent-de-Reins, Ronno, Ranchal, Saint-Just-d'Avray, Saint-Jean-la-Bussière et Meaux-la-montagne ont été basculées sur les serveurs hébergés (Bureau-tique, Messagerie et solutions Berger Levrault).

# PATRIMOINE

## Maison Médicale

- Aménagement d'un local en sous-sol pour un audioprothésiste.
- Interventions diverses sur plomberie, ventilation, signalétique, ...
- Intervention sur réseau d'assainissement interne sous le parking.
- Réparation et sécurisation du puits intérieur

## Espaces publics

Raccordement définitif au réseau Edf et finitions d'éclairage public en lien avec le SYDER\*.

- Entretien des espaces verts sur les terrains propriété de la COR et ZA diverses.
- Remise à plat des contrats d'entretien et de vérifications techniques des vélos électriques.

## Aménagement Point de Vente Collectif

ACHÈVEMENT DES TRAVAUX ET REMISE À L'UTILISATEUR  
Coin de Fermes fin mai. Gestion des points de finitions ou malfaçons à terminer à l'extérieur comme à l'intérieur.



## Siège de la COR

- Création d'une nouvelle salle de réunion au siège au-dessus des archives.
- Réaménagement des niveaux 1 et 2 du siège : un Maître d'Oeuvre conception a été désigné et un avant-projet élaboré en lien avec les Services Techniques pour des travaux début 2015.
- Modifications des sanitaires et salle de pause RDC faite en interne.
- Rénovation escalier de secours : métallerie et remise en peinture.

## Divers

- **UIOM** : dossier de Cessation d'Activité et Etude de Dépollution du site : Pose d'un 3<sup>e</sup> piézomètre, prélèvements de sols et suivi des eaux, rapport intermédiaire remis à la Dreal.
- **Déchèterie de Saint-Marcel-l'Éclairé** : Création de dalles pour 3 bennes de tri et emplacement pour citerne de réserve incendie.
- **Aquaval** : Problème de malfaçon patageoire extérieure : suivi du dossier ouvert avec l'assurance et les experts
- Suivi de l'entretien des Espaces Verts sur les Zones d'Activités et les terrains de la COR
- **Hôtel d'entreprises de Thizy** : Suivi des travaux en lien avec l'architecte ; gestion des raccordements des réseaux secs.
- **Pepita\*** : Instrumentation du bâtiment suite à fissurations sur la façade.
- **Site Vallier à Pont-Trambouze** : Démolition du site industriel ancien et couverture du bief.
- **ZI du Moulin à Cours** : raccordement à l'assainissement du terrain Philibert.
- **ZA des Granges** : Suivi du problème de déchirement des bâches de 3 bassins de rétention ;
- Assistance pour les servitudes de réseaux et petits aménagements ou réparations sur divers sites.



Saint-Forgeux



Saint-Jean-la-Bussière

\* Voir Glossaire p. 54

## SERVICES TECHNIQUES & ÉQUIPEMENTS

### LAC DES SAPINS

---

La COR à la charge de l'entretien du site du lac des sapins. Elle assure l'entretien technique des équipements et des terrains et l'organisation générale des tâches.

- Entretien courant : gestion des déchets, de la voirie, des locaux et sanitaires, des boisements, des espaces verts à travers la mise en place d'une gestion différenciée, des jeux pour enfants et des équipements sportifs.
- Suivi du barrage du Lac des Sapins : mesures d'auscultation réglementaires du barrage (vinchons, drains, piézomètres), suivi du dispositif de gestion automatisée du débit réservé (amont et aval),
- Entretien, maintenance et sécurité des bâtiments et du parc matériel
- Entretien des terrains communautaires (ZAC\* des Granges, site de l'ancienne décharge de Bourg-de-Thizy, etc...) en collaboration avec les équipes techniques des Brigades Vertes mises à disposition par le Département du Rhône
- Entretien et renouvellement de la signalétique industrielle installée sur le territoire
- Organisation logistique des événements sur le lac
- Mise en place des zones de baignade (sécurité)
- Mise en place d'une gestion raisonnée et efficace de l'entretien du patrimoine communautaire
- Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts du Lac des Sapins
- Relevé et suivi des consommations énergétiques des bâtiments.

#### Investissement

- Projet de construction d'un manège pour le centre équestre.



# NATATION SCOLAIRE

---

Cette compétence de la COR permet à tous les élèves de cycle 2 ( GS, CP, CE1) d'avoir 10 séances de natation soit à Aquaval soit à la piscine de Cours-la-Ville depuis la rentrée scolaire de septembre 2014.

Le transport est entièrement pris en charge par la COR.



Saint-Just d'Avray



Saint-Loup

## SERVICES TECHNIQUES &amp; ÉQUIPEMENTS

## CULTURE

**Projet "Rendez-vous aux monuments !"**

Conception, réalisation, coordination et animation de l'exposition itinérante et des dossiers documentaires sur les monuments aux morts à destination des enseignants.

**491 visiteurs** ont pu bénéficier des animations autour des monuments aux morts en novembre.

L'exposition a circulé sur les communes : Thizy, Saint-Vincent-de-Reins, Les Sauvages, Ancy, Pontcharra-sur-Turdine, Saint-Clément-sous-Valsonne, Tarare...

**Récolement décennal des collections**

Musée de France (1531 items pour l'Ecomusée et 606 pour le musée Thimonnier). Mise en place et adaptations multiples de la base de données.

Prises de vue et marquage si nécessaire.

Ecomusée : **872 items** récolés soit 57% des collections.

Musée Thimonnier : **159 items** récolés soit 26% des collections.

**Exposition**

**"A double tranchant, les innovations techniques de la Guerre 14-18"** (mai à novembre 2014) : conception, recherches, réalisation, montage, communication... Mise en place d'une programmation culturelle spectacle, conférences... Conception, mise en place et gestion des équipes lors des animations nationales et locales : Nuit des musées, JEP, 8 décembre. 4651 visiteurs.

**Déménagement des réserves**

250 machines à coudre, 50 cycles.

Mise au point d'un plan de localisation des collections dans les nouvelles réserves, mise à jour de l'inventaire

**Conventions avec le Centre culturel associatif beaujolais (CCAB)**

La COR a repris les conventions existantes. En 2014, ont été organisés sur le territoire de la COR :

- 3 cafés en fêtes (2 x 3 spectacles) à Meaux-la-Montagne, Thizy-les-Bourgs (Mardore, Bourg-de-Thizy), Ronno, Cours-la-Ville, Saint-Just-d'Avray.
- 3 dates du festival en Beaujolais à Thizy-les-Bourgs (Chapelle de Mardore), Grandris, Saint-Vincent-de-Reins.
- L'opération "Chansons faites à la main" à l'hôpital de Grandris.
- Atelier théâtre au collège et à la MFR de Lamure-sur-Azergues.

**Projet de convention avec la Direction régionale des affaires culturelles**

La DRAC a mis en place en 2014 des projets d'éducatifs artistiques pour tous les âges de la vie à destination de territoires de la région Rhône-Alpes. Assistée du Centre culturel associatif beaujolais la COR a bâti le projet intitulé "De friches en friches, (re)titons le territoire" qui porte sur la mémoire industrielle du territoire et qui repose sur du collectage de témoignages, des expositions et des spectacles.

- Le projet de nouvelle convention reprend les opérations suivantes : Cafés en fête, Festival en Beaujolais Continents et cultures, culture à l'hôpital, éducation artistique.

**Soutien au TNT festival**

La COR a apporté son soutien en 2014 au TNT festival 3 concerts sous forme de "Battle" ont eu lieu à Thizy-les-Bourgs, Chambost-Allières et Saint-Vincent-de-Reins. La finale a eu lieu à Tarare en juin 2014.

**Réflexion autour du soutien apporté à l'éducation musicale**

La COR a initié une réflexion autour du soutien apporté à l'éducation artistique sur le territoire. L'ensemble des écoles de musique et formations musicales ont été réunies afin de connaître leurs besoins et problématiques. Un questionnaire complet visant à connaître leur fonctionnement leur a été adressé. Ces éléments permettront de définir la forme du soutien la plus adaptée qui peut leur être apportée à l'horizon de l'été 2015.

**Évènements culturels 2014**

3 cafés en fêtes (2 x 3 spectacles) à Meaux-la-Montagne (6 février), Thizy-les-Bourgs (Mardore 27 novembre et 7 février, Bourg-de-Thizy 3 avril), Ronno (4 avril), Saint-Just-d'Avray ( 28 novembre ) ; tous les cafés en fête sont complets

- 3 dates du festival en Beaujolais à Thizy-les-Bourgs (Chapelle de Mardore) (29 juillet - 295 spectateurs), Grandris (15 juillet - 320 spectateurs), Saint-Vincent-de-Reins (16 juillet - 295 spectateurs).
- L'opération "Chansons faites à la main" à l'hôpital de Grandris : 1<sup>ère</sup> restitution publique en décembre 2014 – poursuite de l'opération en 2015.
- Atelier théâtre au collège et à la MFR de Lamure-sur-Azergues.

# JEUNESSE

## Chantons l'Europe

**7 mai 2014** : Rencontre en chansons pour les scolaires du territoire. 250 enfants se sont réunis autour de chants préparés en classe sur le thème de l'Europe (chants en langues étrangères,...) et de chants communs (hymne européen...)

Interventions des musiciens et chanteur dans les écoles participantes durant les 15 jours précédents la rencontre. Le transport et un goûter est pris en charge par la COR.

## ILACIT

**25 octobre 2014** : Événement organisé pour les jeunes de 11 à 16 ans. Cette année il s'agissait d'épreuves en équipe : tyrolienne, tir à la sarbacane, parcours, et canoë. 60 jeunes ont participé.



## LACAMOA

**21 juin 2014** : Événement organisé au Lac des Sapins pour les enfants de 4 à 12 ans. 800 enfants sont venus participer aux activités gratuites proposées : tours de poney, structures gonflables, trampolines, jeux en bois, maquillage, ping-pong...



# RESSOURCES

[ *Président*

**Michel Mercier** - *Finances et Ressources Humaines*

*Vice-Président référent*

**Jean-Jacques Carletto** - *Mutualisation*

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

RESSOURCES HUMAINES

MUTUALISATION

RAPPORT FINANCIER

TABLEAU MARCHÉS

TABLEAU COMPTES

# DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

## La préparation de la fusion.

Un important travail de préparation réalisé en amont.

Sur les trois derniers mois de l'année 2013, l'urgence a consisté à assurer l'essentiel, à savoir le bon démarrage des fonctions vitales, autour de l'outil informatique (comptabilité, paye, ressources humaines, secrétariat général).

Le bon choix des personnes, des logiciels, les formations et l'accompagnement mis en place, ont permis un démarrage "sans ratés" de la nouvelle structure, ce qui était l'objectif pour préserver le climat social dans un contexte tendu, et ce qui était nécessaire pour établir des relations professionnelles nouvelles basées sur la confiance.

En année transitoire (2014), sur la base de l'effectif (100 agents) et des budgets cumulés (80 M€), les compétences des trois EPCI étaient maintenues en l'état, mais en cours d'année le choix de l'harmonisation (généralisation ou suppression) de chaque compétence devait être effectué.

## La mise en œuvre de la fusion des services, une démarche en trois temps :

### 1) L'unification des services (1<sup>er</sup> trimestre 2014)

Dans cette période transitoire qui a précédé l'élection d'un nouvel exécutif issu du renouvellement électoral de mars 2014, le Président de l'EPCI le plus important (Jacques NOVE, Président de l'ex-CCPT) est devenu "de droit" le Président de la nouvelle communauté de communes fusionnée, son rôle se limitant selon la loi à la "gestion des affaires courantes".

Aux côtés de cet exécutif pour le moins précaire, les Directeurs Généraux sortants de l'ex-CCPAT (Jean-François DAUVERGNE et son adjointe Gaëlle GUILLOSSOU) et de l'ex-CCPT (Michel FOUILLAT) ont assuré durant deux mois une codirection de la structure.

Jusqu'au départ en congé spécial de Michel FOUILLAT (le 1<sup>er</sup> mars), ils ont travaillé ensemble à la fusion de leurs services, autant que faire se peut dans un souci d'équilibre et d'équité dans le choix des encadrants, en promouvant ceux qui avaient fait preuve d'initiative durant la phase de prépara-

tion, mais avec un impératif d'efficacité en matière de gestion des moyens généraux.

Dans l'incertitude généralisée qui a caractérisé cette période, ils ont travaillé à assurer leurs collaborateurs de la continuité de leurs missions, malgré quelques changements inévitables pour ne pas multiplier les doublons, et à rassurer l'ensemble de l'équipe en montrant que, dans l'attente des nouveaux élus, l'équipe de direction était à sa place et faisait son travail.

### 2) L'optimisation et la valorisation des initiatives (2<sup>e</sup> trimestre 2014)

A peine élu le nouveau Président et son Bureau exécutif, des directives claires ont été données, précisant notamment la place et le rôle spécifique du Directeur Général vis-à-vis du personnel et des élus. La feuille route fixée à la direction générale était clairement, dans un premier temps, de réorganiser et d'optimiser le fonctionnement des services "faire mieux si possible avec le même personnel, voire avec moins".

Les priorités étaient de conserver des marges de manœuvre pour investir, intégrer nos nouvelles compétences (assainissement, politique de la ville) et, si possible, en assumer de nouvelles.

En fonction des moyens humains et des compétences managériales disponibles au sein de l'équipe, a été engagée la refonte des services existants (souvent mono-métiers comme la voirie ou le centre nautique) en unités plus fonctionnelles organisées en trois pôles :

- Moyens généraux et services à la population,
- Développement et aménagement économique durables,
- Services techniques.

L'intégration de nouvelles compétences comme la politique de la ville oblige en effet à travailler en transversalité. Sur ce point le nouveau service "développement durable, urbanisme, habitat et fonds européens" au sein du deuxième pôle a été amené à jouer un rôle tout à fait essentiel.

### 3) L'ouverture (fin 2014)

La mise en œuvre de la démarche du "schéma de mutualisation des services" communaux et intercommunaux et la création des premiers services communs dans les domaines de l'informatique, des autorisations du droit du sol, ou la mise en œuvre de nouvelles compétences en direction des écoles, comme l'apprentissage de la natation ou l'informatisation, a permis dans un deuxième temps d'amorcer le rapprochement des services communautaires et des services municipaux.

En quelques mois, les services de la COR ont été en mesure de concourir avec succès à de nombreux appels à projet (LEADER\*, Bourgs-centres, TEPOS\*, Politique de la ville...) au bénéfice du territoire : toutes ces candidatures ont été retenues début 2015.

En parallèle, la Direction Générale a accompagné la mise en place deux outils de développement économique, un EPIC\* pour la gestion de l'office du tourisme issu de la fusion et une SEM Patrimoniale, en partenariat avec la CDC et le département, pour porter quelques 6,5M€ de notre patrimoine en immobilier d'entreprise.

## RESSOURCES

# MOYENS GÉNÉRAUX

La nécessaire unification des régimes fiscaux nous a mobilisé pour l'élaboration d'un pacte fiscal entre les 36 communes et la COR, afin de pouvoir procéder à un ajustement des produits et des taux entre la COR et chacune des communes membres ; le principe était simple : la fusion, pour être acceptée, ne devait pas avoir d'impact (en taux) pour le contribuable et chaque commune devait conserver son produit, la Communauté jouant sur les allocations, en prenant aux gagnants pour compenser les perdants.



# LES RESSOURCES HUMAINES

## Répartition

Au 31/12/2014, 102 agents étaient présents au tableau des effectifs dont 7 en disponibilité, détachement, congé parental ou congé spécial.

Ils étaient répartis de la façon suivante :

- 55 femmes et 47 hommes.
- 21 agents en catégorie A, 31 agents en catégorie B et 50 en catégorie C.
- 78 agents titulaires et 24 agents contractuels.
- 45 agents dans la filière administrative, 39 dans la filière technique, 13 dans la filière sportive, 5 dans la filière animation et 1 dans la filière culturelle.
- Age moyen : 40,5 ans

## Mouvements

2014 :

- 5 départs : 2 détachements vers la fonction publique d'Etat, une mutation vers une autre collectivité et 2 fins de CDD.
- 8 arrivées : intégration du personnel du SIAPT suite à sa dissolution (1 agent), remplacement d'un technicien informatique suite à détachement, remplacement d'un maître-nageur suite à détachement, création du service commun ADS\* (1 agent en 2014), remplacement du chef du service Assainissement, transfert du personnel du Beaujolais Vert géré auparavant par le SMB (3 agents).

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle met à disposition de la COR 2 maîtres-nageurs pendant la durée des travaux de son centre nautique.

16 saisonniers ont travaillé entre avril et octobre au Lac des Sapins et à Aquaval.

### DIRECTION GENERALE

- Jean-François DAUVERGNE (Directeur Général) ▼
- Gaëlle GUILLOSSOU (Adjointe - Directrice Finances et Ressources Humaines) ▼

- Poste basé à Lamure-sur-Azergues ▲
- Poste basé à Cublize et à Thizy-les-Bourgs ►
- Poste basé à Tarare ▼

### CHARGES DE MISSION

- Séverine BARRAT (Services à la population, jeunesse, politique de la ville) ▼
- Julie PAYEN (Communication) ▼
- Hugo BOLZON (Habitat) ►

### SERVICES TECHNIQUES

- Pierre DUBUISSON (Responsable) ▼
- Patricia BESSY (Responsable du secrétariat) ▼
- Stéphane NIE ▼
- Laurent BONNAMOUR ▼
- Monique DECHELLE (gardien siège) ▼
- Michel JACQUEMOT (gardien gymnase) ▼

### Antenne de Cublize et Lamure

- David FILLON ►
- Corentin FILLON (chef d'équipe) ►
- Jean-Yves BARBERET ►
- Elizabeth LAPIERRE (entretien) ►

### GESTION DES DECHETS

- David GAUDRY (Responsable) ►
- Lydia LAURENT ▼
- Christelle FRANCE ▼
- Catherine FICHET ►
- Muriel GONIN ►
- Laurence WAEGEMANS ►
- Louis PAPILLON ►
- David VEYRET ►
- Naguib BENAÏSSI ►
- Gaëtan BRUN ►
- Eric GUILLERMIN ►
- Cyril LORTON ►
- Jean-François AULAS ►
- Bernard CHUZEVILLE ►
- Jean-Paul LACHIZE ►
- Yann MARMILLOT ►
- Thierry Le PENNEC ►

### ASSAINISSEMENT

- Sylvain CHATARD (Responsable) ►
- Assistant technique ►▲
- Marie-Christine TRONCY ►
- SIAT : Marie-Claude TAVERNIER ▼
- Christophe MONTVERNAY ▼

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Guillaume CORTEY (Directeur) ▼
- Christophe BRUNET : adjoint Responsable antenne Thizy-Les-Bourgs ►
- Nadine COFFRE ▼
- Simon PEYRACHE ▼
- Marie TANGUY ▼
- Aurélie DECHELLE ▼
- Valérie MAKOWKA ►
- Christiane DIDIER ►
- Michel GOMES ►▼

### RESSOURCES HUMAINES

- Thomas NARDOUX (Responsable) ▼
- Marie-Ange GUEUGNON ▼

### FINANCES - COMPTABILITE

- Sabine KREMER (Responsable) ▼
- Anne-Sophie PONTET ▼
- Chantal VINIACOURT ▼
- Aude SUBTIL ▼
- Angélique MICHALON ▼

### MARCHES

- Françoise ROSETTE (Responsable) ▼
- Alexandra MAZEROLLE ▼

### INFORMATIQUE - SIG

- Fabrice POULARD (Responsable) ►▼
- Steve LABOURE ►
- Reynald GRANDGIRARD ▼
- Mathieu AUBLANC ►
- Annick BOURG ►
- Clément JANNIN ►

### SECRETARIAT GENERAL

- Sandrine LAVALLEZ (Responsable) ▼
- Amélie VERRIERE (Assistante) ▼

### SECRETARIAT DES ANTENNES

- Josiane DUMONTET (Cublize) ►
- Martine FIGARD (Lamure-sur-Azergues) ▲

### TOURISME - CULTURE-LOISIRS

- Julien FARGETTAS (Responsable) ►
- Clarisse DESPIERRES (Responsable des musées) ►
- Cécile DESPALLS ►
- Cécile DONY ►
- Anne VERMOREL ►
- Gilles DUBUIS ►

### DEVELOPPEMENT DURABLE

- Sophie MONCORGE ▲
- Beaujolais Vert :
- Eric MALATRAY (Responsable) ▲
- Quentin CHARBONNIER (LEADER\*) ▲
- Audrey FOUGERARD (Assistance) ▲

### CENTRE NAUTIQUE AQUAVAL

- Geoffrey VIDAL (Directeur) ▼
- Accueil-Secrétariat :
- Valérie COLLIER ▼
- Evelyne DEMOLLIERE ▼
- Isabelle PERRET ▼
- Stéphane MYNY (Chef de bassin) ▼

### Educateurs Sportifs Piscine :

- Kévin CHALEAT ▼
- Jocelyne DE HERICOURT ▼
- Florent BESSIERE ▼
- Cindy GOTTE ▼
- Isabelle LAUBO ▼
- Pierre GIRAUD ▼
- Geoffroy RIVIERE ▼

### Educateurs Sportifs Espace Forme :

- Elise COCCHIARA ▼
- Audrey GOLFETTO ▼
- Quentin SANCHIS ▼
- Christophe LAFOUGERE ▼ (Chef de maintenance - entretien)

### Agents de services

- Stéphane KEROMNES ▼
- Yoann DUFFE ▼
- Laëtizia VIGNON ▼
- Morgane THEVENET ▼

- ACTIF.COM ▼
- LEADER\* ▲

### Personnel Extérieur à la COR

#### Office de Tourisme

- Alain DESSABLONS (Directeur) ►
- Marie-Christine PAYAN ►
- Nathalie PHILIBERT ►
- Christelle JONARD ►
- Michèle PHILIPPE ►
- Barbara RAQUIN ►

#### Services délégués

- Assainissement
- SPANC
- Traitement des déchets
- Assistant Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre
- Déchetteries (hauts de quai)

## RESSOURCES

# MUTUALISATION

### Service ADS\*

Suite au désengagement de l'Etat, la COR a proposé à ses communes membres la création d'un service d'instruction des permis de construire et autres demandes d'autorisation relatives à l'urbanisme.

Le service ADS\* a commencé sa mission le 1<sup>er</sup> octobre 2014 avec le recrutement d'un instructeur de la DDE en détachement et un instructeur de la ville de Tarare.

27 communes ont adhéré.

### Préparation du futur schéma de mutualisation des services

Un groupe de pilotage est constitué au 29 septembre 2014, comprenant les directeurs généraux des services des communes les plus peuplées et une secrétaire de mairie. Le groupe a défini les orientations du schéma et a mené une réflexion sur l'opportunité de création des différents services communs. Il a été réuni 6 fois.

En 2014, 1 groupement de commandes a été mené à titre expérimental et est en cours d'évaluation sur l'achat du sel de déneigement pour les communes.

18 communes ont adhéré.

Les secrétaires de mairies ont été réunies le 13 novembre à Cublize afin d'échanger sur la question de la mutualisation.

Une enquête sur les ressources humaines a été menée sur le territoire de la COR au printemps afin de recenser le nombre d'agents, les métiers, les filières et les caractéristiques sociales générales.

### Chiffres clés :

667 agents territoriaux sur le territoire de la COR

27 communes ont adhéré au service ADS\*

1 groupement de commandes pour le sel de déneigement pour les communes.

18 communes ont adhéré au groupement de commandes



Saint-Romain-de-Popey



Saint-Vincent-de-Reins

# MARCHÉS PUBLICS EN 2014

Objet du marché	Lots	Nom attributaire	Montant € HT
<b>Construction d'un bureau sur toiture terrasse</b>	Lot n°01 : Gros œuvre	FARJOT CONSTRUCTIONS	6 800,00 €
	Lot n°02 : Charpente couverture	CHAMPALLE ET FILS	20 343,83 €
	Lot n°03 : Menuiserie aluminium	BRUN FRERES	13 450,00 €
	Lot n°04 : Plâtreries peinture – faux plafonds	AUBONNET ET FILS	11 353,63 €
	Lot n°05 : Electricité	TECHNI ELEC	5 590,00 €
<b>Construction d'un Hôtel d'Entreprises généraliste sur la ZAE des Portes du Beaujolais à Thizy-les-Bourgs</b>	Lot n°04 - Serrurerie	PHILIBERT	55 652,00 €
<b>Travaux d'aménagement d'un local audioprothésiste à la maison médicale de Lamure sur Azergues</b>	Lot n°01 : Maçonnerie - Gros œuvre	DE VERCHERE	4 086,49 €
	Lot n°02 : Menuiseries intérieures	BRUN FRERES	4 960,08 €
	Lot n°03 : Plâtrerie peinture	HYVERNAT	9 571,08 €
	Lot n°04 : Plomberie sanitaire	ALLIER DAVID	3 414,00 €
	Lot n°05 : Chauffage VMC	LESPINASSE FRERES	2 631,22 €
	Lot n°06 : Electricité	TECHNI ELEC	3 605,00 €
<b>Travaux d'assainissement sur les communes de Cours la Ville et Thizy les Bourgs</b>			
<b>Construction d'un Hôtel d'entreprises généraliste sur la ZAE des Portes du Beaujolais à Thizy-les-Bourgs</b>	Terrassement – VRD – GROS OEUVRE	BERTRAND DURON CONSTRUCTEUR	98 541,24 €
<b>Aménagement Zone Activités Rébé</b>	Lot n°01 : Terrassement assainissement et réseau pluvial	SADE	222 446,40 €
	Lot n°02 : Réseaux secs, gaz et AEP	EIFPAGE ENERGIE	65 981,96 €
	Lot n°03 : Voirie	EIFPAGE TRAVAUX PUBLICS	162 793,40 €
	Lot n°04 : Eclairage public	EIFPAGE ENERGIE	18 843,51 €
	Lot n°05 : Plantations	CHARTIER	31 495,14 €
<b>Fourniture et livraison de conteneurs pour la collecte des déchets</b>		CONTENUR	48 740,00 €
<b>Accord cadre pour la fourniture et la livraison de consommables informatiques et autres fournitures (*)</b>		ACIPA CALESTOR OFFICE EXPRESS	
<b>Fourniture et livraison d'un camion benne pour la collecte des déchets ménagers sur le territoire de la COR</b>	Lot n°01 : Châssis 19 tonnes	FAURE TRUCK	80 200,00 €
	Lot n°02 : Benne 16 à 20 m <sup>3</sup>	FAUN ENVIRONNEMENT	57 707,00 €
<b>Accord cadre pour la fourniture et la livraison de matériels informatiques et multimédias (*)</b>		TILT INFORMATIQUE ERENET MEDIACOM SYSTEM	
<b>Maintenance informatique des Offices de Tourisme(*)</b>		LBI NT	

# MARCHÉS PUBLICS EN 2014

Objet du marché	Lots	Nom attributaire	Montant € HT
<b>Assistance à l'exploitation du SIG de la COR</b>		GEO'AINFO ENVIRONNEMENT	54 158,60 €
<b>Maintenance informatiques des écoles sur le territoire de la COR (*)</b>	Lot n°01 : Territoire Ouest Lot n°02 : Territoire Sud Lot n°03 : Territoire Est	IT CONTACT ATIX SYSTEMS IT CONTACT	
<b>Services de transports scolaires pour la piscine (*)</b>	Lot n°01 : Ecoles allant au Centre Nautique Aquaval à Tarare Lot n°02 : Ecoles allant à la piscine municipale de Cours la Ville	TRANSDEV RHONE ALPES INTERURBAIN AUTOCARS PLANCHE	
<b>Marché des assurances de la COR</b>	Lot n°01 : Dommages aux biens et risques annexes Lot n°02 : Responsabilités et risques annexes Lot n°03 : Véhicules et risques annexes Lot n°04 : Protection juridique	SMACL SMACL GROUPAMA RHONE ALPES SARRE ET MOSELLE	43 899,21 € 10 714,18 € 16 724,25 € 1 032,33 €
<b>Gestion des Hauts de Quais pour 4 déchèteries de la COR</b>		TRIGENIUM	249 682,09 €
<b>Enlèvement, transport et traitement des déchets provenant de 4 déchèteries de la COR</b>	Lot n°02 : Location de bennes, enlèvement, transport, traitement des déchets, cartons et métaux Lot n°03 : Location de bennes, enlèvement, transport, traitement des gravats, du plâtre ainsi que des déchets	TRIGENIUM TRIGENIUM	44 310,00 € 228 056,46 €
<b>Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre du scénario permettant au territoire du Beaujolais Vert d'atteindre l'objectif d'être un territoire à énergie positive à l'horizon 2050</b>		ARGOS	34 087,50 €
<b>Etude pré-opérationnelle à l'élaboration d'un Programme d'Intérêt Général</b>		ARIM DU RHONE	23 250,00 €

(\*) marché à bon de commandes

3 commissions d'appel d'offres

6 commissions achat en procédure adaptée

Adhésion de la COR au groupement de commandes du SYDER pour l'électricité

Coordonnateur du groupement de commandes pour le sel de déneigement pour le territoire de la COR

33 Procédures de marchés lancés en 2014 dont 19 ont été attribués.

18 marchés subséquents issus des accords cadre informatique et carburant.

# RAPPORT FINANCIER

Le Compte administratif 2014 est le premier de la COR. Son analyse est donc réduite.

L'épargne de gestion (excédent généré par le fonctionnement courant) s'élève à 8 M€. La charge de la dette s'élève à 6 M€. L'Épargne disponible est par conséquent de 2 M€ hors éléments exceptionnels. Ce niveau d'épargne situe la COR en dessous de la moyenne nationale (3.51 M€.) des groupements à fiscalité propre.

Globalement, ce niveau d'épargne doit être rapproché des investissements réalisés en 2014 car il ne représente que 17 % du besoin de financement total contre 39.35 % au niveau national.

2M€ de subventions ont été perçues.

4 M€ d'emprunt ont été réalisés.

Les restes à réaliser 2013 et la reprise de la compétence assainissement ont alourdi, les dépenses d'investissement.

L'autonomie financière : 69 % (recettes propres y compris amortissements/recettes globales) est satisfaisante

## La dette au 31/12/2014

Montant global : 46 324 617.04 €

Taux moyen : 3.83 %

Durée résiduelle moyenne : 15 ans et 11 mois

La répartition de la dette:

- 79.95 % en taux fixe
- 20.05 % en taux variable

Le taux d'intérêt moyen de la dette est un indicateur couramment utilisé. Il reste purement informatif, car il faut tenir compte de l'exposition au risque de taux et de la durée de la dette. A titre de comparaison, un financement à taux fixe amortissable par échéances constantes d'une durée de 16 ans vaut à ce jour sur les marchés financiers 1.39 %.

## La fiscalité

C'est la COR qui fixe les taux relatifs aux taxes suivantes :

- TFB : Taxe sur le Foncier Bâti,
- TFNB : Taxe sur le Foncier Non Bâti
- TH : Taxe d'Habitation et
- CFE : Cotisation Foncière des Entreprises.

Elles sont par conséquent plus dynamiques en lien avec l'évolution des base d'imposition

La DC RTP : Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle et le FNGIR : Fonds national de garantie individuelle des ressources sont plus rigides dans la mesure où ils relèvent de dotations de l'Etat sur lesquelles la collectivité n'a pas de pouvoir de décisions.

## Les sigles

TFB : Taxe sur le Foncier Bâti

TFNB : Taxe sur le Foncier Non Bâti

TH : Taxe d'Habitation

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

IFER : Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

TASCOM : Taxe sur les Surfaces COMmerciales

DC RTP : Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle

FNGIR : Fonds national de garantie individuelle des ressources

## Taux 2014 pour mémoire :

CFE : 25.01 %

TH : 9.09 %

TFB : 2.67 %

TFNB : 7.76 %

## Le personnel

La masse salariale de 4 M€ représente 13 % des dépenses de fonctionnement. Elle se situe en dessous de la moyenne nationale de 20.83 % .»

## Produit fiscal global

	TH TF	CFE	CVAE	DC RTP	FNGIR	Autres	Total	Evolution en €	Evolution en %
2014	4 590 919 €	4 159 807 €	2 647 933 €	803 545 €	1 536 773 €	763 659 €	<b>14 502 636 €</b>		
2015	4 676 114 €	4 311 474 €	2 790 995 €	803 545 €	1 536 773 €	778 506 €	<b>14 897 407 €</b>	<b>394 771 €</b>	<b>2,72 %</b>

## Total taxes ménages

	Produit	Evolution en %
2014	4 590 919 €	
2015	4 676 114 €	<b>1,86 %</b>

## Total bases ménages

	Produit	Evolution en %
2014	81 893 000 €	
2015	83 852 000 €	<b>2,39 %</b>

## Total taxes entreprises

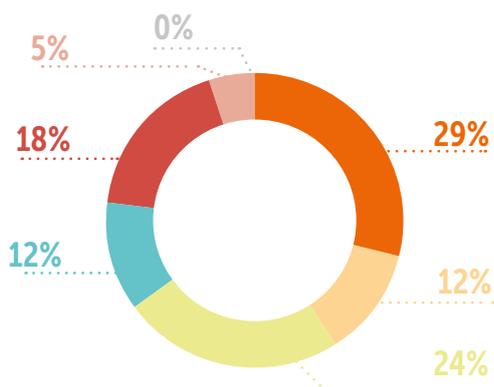
	Produit	Evolution en %
2014	6 807 740 €	
2015	7 102 469 €	<b>4,33 %</b>

RESSOURCES

# COMPTE ADMINISTRATIF ANNÉE 2014

## Budgets Consolidés

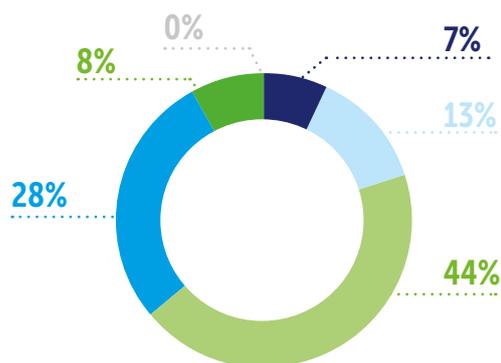
Dépenses de fonctionnement consolidées



- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- REVERSEMENTS AUX COMMUNES
- AMORTISSEMENTS
- SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
- CHARGES FINANCIÈRES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES

**TOTAL 32,3 M€**

Recettes de fonctionnement consolidées



- AMORTISSEMENTS
- PRODUITS DES SERVICES
- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- REDEVANCES
- PRODUITS EXCEPTIONNELS

**TOTAL 36,8 M€**

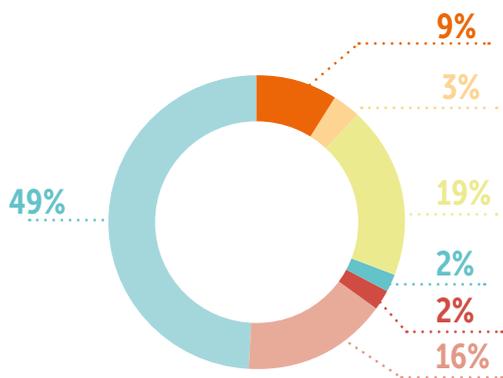


Tarare



Thel

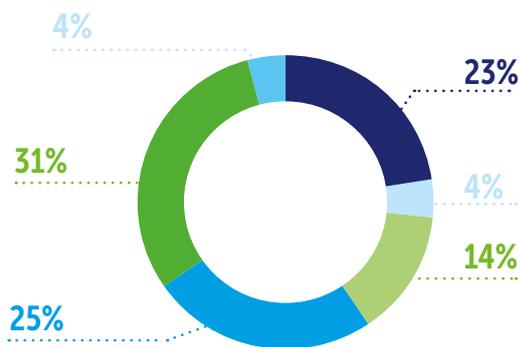
### Dépenses d'investissement consolidées



- AMORTISSEMENTS
- OPERATIONS PATRIMONIALES
- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS
- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES
- ETUDES ET LOGICIELS
- TRAVAUX REALISES
- TRAVAUX EN COURS

**TOTAL 17,6 M€**

### Recettes d'investissement consolidées



- AMORTISSEMENTS
- OPERATIONS PATRIMONIALES
- DOTATIONS ET FONDS DIVERS
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES
- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES
- TVA

**TOTAL 12 M€**



Thizy-les-Bourgs



Valsonne

## GLOSSAIRE

---

- AMI :** Appel à Manifestation d'Intérêt
- ADS :** Autorisations aux Droits du Sol
- B2i :** Brevet Informatique et Internet permet d'attester du niveau acquis pas les élèves dans la maîtrise des outils multimédia et de l'internet. Ils sont mis en œuvre depuis la rentrée 2012.
- BBC :** Bâtiment Basse Consommation
- EPIC :** Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
- GAL :** Groupe d'Action Locale
- LEADER :** Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rural
- PATA :** Point à Temps Automatique - opération de voirie
- PCET :** Plan Climat Energie Territoriale Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un projet territorial de développement durable qui a pour finalité la lutte contre le changement climatique. Institué par le Plan Climat national et repris par les lois Grenelle.
- PEPITA :** Pépinière et hôtel d'entreprises de Thizy-les-Bourgs
- PHARE :** Pépinière et hôtel d'entreprises de Tarare
- PIG :** Programme d'Intérêt général
- PIMMS :** Point Information Médiation Multi Service
- PLH :** Plan Local de l'Habitat
- SCOT :** Schéma de Cohérence Territoriale
- STEP :** Station d'Épuration des Eaux usées
- SYDER :** Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône
- TEPOS :** Territoire à Energie Positive
- Z.A.C :** Zone d'Aménagement Concertée



# Contacts

**Tél. 04 74 05 06 60**

## Accueil

### **SIÈGE À TARARE**

3 rue de la Venne 69170 Tarare

### **ANTENNE DE CUBLIZE**

Le Bancillon 69550 Cublize

### **ANTENNE DE LAMURE-SUR-AZERGUES**

Quartier Nord 69870 - Lamure-sur-Azergues

[contact@c-or.fr](mailto:contact@c-or.fr)

[www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr)



**Communauté** de communes  
de l'**Ouest Rhodanien**